

PER

R-382

CON

XVIIIe Année

Le numéro: 20 sous

Novembre 1932

REVUE DOMINICAINE



- Abbé Bernard GINGRAS Vérité.
R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P... Le régime capitaliste, sa légitimité, ses abus. — II.
R. P. Raymond VOYER, O. P... L'éducation fondamentale.
Hermas BASTIEN L'enseignement français au Canada.
XXX. Refondre Lortie?... — VIII.

LE SENS DES FAITS. — Louise Nicolle, par le R. P. CONSTANT. — Diverses Lunettes : Lettre à M. Asselin, par le R. P. SAINT-PIERRE. — Manifestations thomistes, par Fra DOMENICO. — Dans l'Ordre : Le personnel enseignant d'Ottawa. — Prédications. — Départs. — Nouvelles diverses.

L'ESPRIT DES LIVRES. — Billuart : *S. Thomae Summa Theologica* (A.-M. P.) De Carpo-Moretti : *Caeremoniale Romanum* (P.-J. R.) Mgr Paulot : *L'Esprit de Sagesse* (R.-M. B.) Bessodes : *La Sainte Amante de Jésus* (F. M. C.) Pistocchi : *De Bonis Ecclesiae* (R. C.) Cappello : *De Sacramentis* (R. C.) Kuhn : *Les Prêcheurs* (M.-A. L.) Derfla : *Recueil de Poésies* (A. S.) Hébert : *D'un livre à l'autre* (A. S.) Autres publications.

ADMINISTRATION
SAINT-HYACINTHE

REDACTION
MONTREAL (N.-D. de Grâce)

Revue Dominicaine

Publiée mensuellement

Directeur: R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

ABONNEMENTS (payables d'avance).

Au Canada: \$2.00 — A l'étranger: \$2.25

Avec le *Rosaire*: 25 sous en plus par an.

La Revue Dominicaine publie des articles de vulgarisation touchant les Ecritures, la théologie, l'apologétique ou le droit canon, et même des études de philosophie, de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion ou la morale y soit concernée

La Revue Dominicaine n'a pas de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux questions d'apologétique et aux problèmes de société, envisagés surtout au point de vue canadien.

La Revue Dominicaine publie des recensions et diverses chroniques, en s'attachant moins au récit des faits et à l'analyse des ouvrages qu'à leur signification d'ensemble.

La Revue Dominicaine ne sera pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

Prière d'adresser les communications littéraires: manuscrits, volumes, etc., au R. P. M.-A. Lamarche, 5375, Avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal; et les communications administratives: abonnements, annonces, etc., au R. P. Jean Bacon, Saint-Hyacinthe.

L. P. MORIN & FILS Enrg.

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

Spécialité:

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine

St-Hyacinthe, P. Q.

LA CORDONNERIE J. A. LEMAY

REPARATIONS GENERALES

PRIX RAISONNABLES — SATISFACTION GARANTIE

212, RUE CASCADES

SAINT-HYACINTHE

Tél. 525

E. A. GENDRON

PEINTRE — DECORATEUR

Peintures, Huiles, Vernis — Tapisseries, Electricité, Vitres

244, RUE CASCADES,

SAINT-HYACINTHE

Téléphone 500

LOUIS BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon,

Saint-Hyacinthe

F. DAOUST, gérant

Téléphone 59-w

LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, RUE CONCORDE

SAINT-HYACINTHE

M. O. DAVID & Cie Enrg.

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARCONS

86, RUE SAINT-SIMON,

SAINT-HYACINTHE

Habits faits sur commande à court avis. Fourrures,
Chapeaux et Casquettes

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Lisez «La Survivance»

L'organe officiel de l'Association canadienne-française de l'Alberta

Cet hebdomadaire canadien-français est le plus éloigné de la province-mère. Si vous voulez être renseigné sur l'oeuvre de survivance nationale et religieuse à laquelle s'emploient les Franco-Albertains, abonnez-vous à leur porte-parole.

Prix de l'abonnement: \$2.00 par année

LA SURVIVANCE, 9664, avenue Jasper, Edmonton, Alta.

Téléphone Bell 310

Carrosse No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER

Entrepreneur de Pompes funèbres

30, RUE LAFRAMBOISE, — SAINT-HYACINTHE

Ecuries de louage, carrosses simples et doubles pour mariages, baptêmes.

Automobile. EXPRESS

Pharmacie L. P. GAUCHER

Bachelier en Pharmacie

GROS et DETAIL

223, RUE CASCADES, — SAINT-HYACINTHE

Téléphone 86

Tél. Bureau: 95

ERNEST J. CHARTIER

Commerçant de

BOIS et CHARBON

123, RUE GIROUARD — SAINT-HYACINTHE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CALENDRIER DU BON-PASTEUR

Dédié aux familles chrétiennes

Approuvé par

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Le calendrier du Bon-Pasteur destiné aux familles répond parfaitement à son but. A une époque où l'on pense si peu à Dieu et au salut de son âme, il fait bon retrouver chaque jour une gerbe de pensées, choisies avec tact et répondant souvent au mystère que l'Eglise célèbre en ce moment. Bouquet spirituel qui exhale un parfum d'au-delà. Grâce à ce calendrier, bien des âmes s'élèvent quotidiennement des médiocrités de la terre avec les régions sereines de la vie intérieure. Elles sortent meilleures de la lecture de ces pensées lapidaires. Nous souhaitons fraternellement la plus large diffusion à cette oeuvre d'art aussi bien que de piété.

(Un Père de Sainte-Croix.)

Prix : Broché	(4½ x 3 pcs)	\$0.60
Prix : Broché	(4½ x 3 pcs)	\$0.60
" Sur carton simple	(12 x 6½ ")	0.75
" Sur carton orné	(14 x 7½ ")	1.00
" Relié, avec décoration	(4½ x 3 ")	1.25
" Sur carton artistique	(14 x 9½ ")	1.50

Pour frais de poste 10 sous de plus.

En vente au Monastère provincial du Bon-Pasteur,
104-est, rue Sherbrooke, Montréal.

Tél. Bell 271

LAFRANCE & SYLVESTRE

Négociants et Importateurs d'Épicerie en gros

120, rue Saint-Antoine,

— Saint-Hyacinthe

HENRI RAYMOND & CIE

ASSURANCE-FEU

Représentant les meilleures compagnies non tarifées

Tél. 259

— Saint-Hyacinthe, Qué.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Revue Dominicaine

Canada \$2.00 par année

Etranger \$2.25 —

Avec le Rosaire, 25 sous en plus

Prix de l'unité: 20 sous

Le Rosaire

Bulletin mensuel publié par les Dominicains

CANADA — Distribué par zélatrices 25 sous par année

Envoyé par la poste 35 sous —

ETRANGER — Par zélatrices 40 sous —

Envoyé par la poste 50 sous —

Prix de l'unité 10 sous

Toute personne ayant recruté 10 abonnements nouveaux à la "Revue Dominicaine", recevra le onzième gratis.

Deux messes sont dites chaque semaine aux intentions des Zélateurs, des abonnés, de la "Revue Dominicaine" et du Rosaire.

Nous donnons de jolies PRIMES aux Religieux, aux Prêtres, aux laïques Zélateurs qui nous envoient des abonnés, à l'une ou l'autre Revue.

Toute personne qui nous enverra pour \$40.00 d'abonnements, aura droit à une affiliation perpétuelle, pour elle-même, ou pour une personne qu'elle nous indiquera, à l'Oeuvre du Noviciat des Dominicains du Canada.

Tél. Résidence 244-w.

(Le soir) Résidence 244-J.

Bureau: 88

Maison établie en 1879

A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION

FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis

115, rue Cascades,

Saint-Hyacinthe

Téléphone: CRescent 2734.

M. J.-ALBERT LARUE

ARCHITECTE

A. A. P. O.

559, rue Durocher,

Montréal.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

VÉRITÉ

(DEDIE A QUELQUES-UNS DE MES COMPATRIOTES)

"Qu'est-ce que la vérité ?"

C'est la question de Pilate au Christ.

Où est la vérité ?

C'est l'éternelle question des siècles à l'intelligence.

Unique et même question. Dans un âge réalisateur, la formule théorique a fait place à l'indication pratique. L'âme n'est plus contemplation ineffable de l'Etre, elle est agir perpétuel. Vie intelligente, tu ne t'appelles plus sérénité, mais inquiétude.

On dirait que l'abîme s'est approfondi entre les choses du temps et les choses éternelles et que de ce côté de l'abîme seulement ces mots de repos, de paix et d'extase ont encore un sens.

L'homme ne connaît plus cette langue, ne la parle plus, ne la comprend plus... Il l'a désapprise depuis que ces réalités n'existent plus dans sa vie. Il le sait. Il le sait si bien que lisant au fronton monastique les trois lettres de "Pax", il dit : "Ah ! ceci n'est point de la terre."

Il vit. Le sait-il ? Car vie dit chemin, chemin vers un but. Or, il a retranché du domaine de l'être pour le jeter au non-être, le vrai qui n'est pas le visible. Non seulement le vrai qui est sous le visible, mais encore le vrai qui est après le visible, au bout du visible. La synthèse de ce vrai s'appelle la mort ou pour mieux dire le néant.

Il se meut. C'est l'évidence. Mais le sens de ce mouvement, l'homme aussi l'a changé. L'acte quotidien, l'opération animale, au lieu d'être un hymne à la vie et la tendance à la vie, n'est plus qu'un cortège funèbre, puisqu'au terme il n'y a qu'une fosse. Une fosse, même si le tertre en est fleuri, même s'il y germe des lauriers, même si l'homme

y est enfoui debout, n'est enfin que de la poussière remuée pour cacher le suprême affront de celui qui redevient boue.

Qu'est-ce que la vérité ? Y répondre, le peut-on ?... Enfermer dans une formule philosophique, même exacte, même totalement adéquate, cette norme infrangible de l'activité universelle, cette chose qui est vie, lumière et amour, à quoi bon ? De cette formule initiale, il faudra pourtant sortir et après de longues méditations vous vous heurterez encore au mystère...

Où est la vérité ?

Où est la vérité dans le problème religieux ? Où est la vérité dans le problème social ? Où est la vérité dans le problème moral ?

Ah ! l'homme, le demi-dieu qui pourrait répondre à ces trois questions, y répondre péremptoirement, y répondre en provoquant l'universelle persuasion et la mort de tout doute, il aurait résolu l'énigme de la vie et guéri le mal de ce monde !

Hélas !

Dans le domaine religieux, la vérité au fond est une grâce. Sa réceptivité est la soumission car la foi est un acte humble. Et ce siècle est-il capable d'humilité ?

Les deux autres problèmes, le social et le moral, la passion s'en est fait des repaires. Elle s'y nourrit de fausses maximes. Elle y prolonge sa vie en rongant les dernières mailles de ce filet sauveur, que l'homme-nature a toujours maudit, parce qu'il s'appelle l'ordre.

Et d'ailleurs, comment être en sûreté dans cet édifice, comment y parler d'ordre et de renaissance quand la voûte menace de s'écrouler, voûte d'où l'on a arraché la clé. La clé de voûte des sociétés, c'est Dieu, Maître de la Vie. Lui refuser le juste dû, c'est l'arracher à ce rôle prépondérant, c'est le retrancher de la synthèse sociale, c'est le déclarer inutile facteur. Le dû, — de l'homme à Dieu, — c'est le culte social. Qu'est-ce cela ? demande l'homme

moderne. Baliverne d'un autre âge, cantilène perfide et menteuse dont on a bercé l'enfance de l'humanité. Culte social, le catholique lui-même bien souvent, ou l'ignore, ou le néglige, ou le nie. L'individualisme outrancier, qui a pénétré même l'ascèse chrétienne, n'en est-ce pas une preuve et un signe ?

Qui crie sur les toits : "Justice, justice à tous", soupçonne-t-il qu'il peut y avoir une justice transcendante, une justice dont le terme soit divin ? Qui admet bien que l'être ne s'est pas fait lui-même, qu'il existe un être qui soit source d'être, admet-il logiquement une relation, un devoir, un hommage de cet être causé à cet être causant, à cet être qui est l'Etre ? Et que ce devoir soit dû en justice ? Et que cette justice s'appelle religion ? Et que par conséquent la religion n'est pas une patenôtre, ou une forme de l'art, ou la volupté de sentir et d'exprimer ses aspirations, ou le besoin humain de mysticisme ?

Justice et vérité, sublime alliance ! Justice, amour vigilant de la vérité ! Vérité, triomphe de la justice !

"Qu'est-ce que la vérité ?"

Ah ! devant la question de cet homme pusillanime, devant la question trop grande pour ce front que pâlit la peur, le Christ dut tressaillir. L'Evangeliste ne dit pas si Jésus répondit ni quelle fut sa réponse, mais l'Eglise si souvent l'a mise sur ses lèvres, l'éternelle réponse... Et c'est celle-là, c'est cette réponse qu'il nous tenterait de jeter à la face de ces chercheurs aveugles, de ces glaneurs de vérité, qui négligent le seul essentiel, la seule substance indispensable, le seul élément de certitude ...

Qu'est-ce que la vérité ?

La vérité c'est Dieu ! Science vivante, homme vivant qui lui a donné le jour, cherche Dieu ; cherche Dieu, tu trouveras la vérité, la Vérité... et la vraie Vie.

Jules-Bernard GINGRAS, ptre

Le régime capitaliste, sa légitimité, ses abus

(suite)

ABUS DU REGIME CAPITALISTE

De toute évidence, il nous faut distinguer, comme le fait d'ailleurs M. Rousseaux, entre le capital proprement dit, fruit du labeur, de l'épargne, et source de bienfaits, et la finance anonyme et malfaisante dont notre monde est aujourd'hui la proie. Quelques-uns, pour la commodité du langage, nomment capitalisme l'abus des richesses; d'autres, à la suite du cardinal Schulte, emploient le mot "mamonisme": je prendrai désormais les termes capital et capitalisme dans leur acception péjorative.

Permettez-moi d'abord, pour le plus grand avantage des âmes bien nées et mal éduquées qui ne lisent jamais les encycliques, de vous citer malgré sa longueur ce fameux passage de "Quadragesimo Anno" où Sa Sainteté Pie XI brosse un tableau de la dictature économique.

"Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

"Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme écono-

mique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.

“Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience.

“A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la Puissance, et ceci de trois façons : on combat d'abord pour la maîtrise économique; on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers Etats mettent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économique pour trancher leurs différents politiques.

“Ce sont là les dernières conséquences de l'esprit individualiste dans la vie économique. . . : la libre concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'une d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir: lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. Dans l'ordre des relations internationales, de la même sour-

ce sortent deux courants divers: c'est d'une part le nationalisme ou même l'impérialisme économique; de l'autre, non moins funeste et détestable, l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent, pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie." Je pense que les âmes bien nées, à la lecture d'un pareil réquisitoire, cesseraient d'accuser les Papes de dogmatiser en dehors du réel.

A y regarder de près, les abus signalés se rattachent à une interprétation vicieuse des quatre principes que nous venons d'exposer. Le droit de propriété aveuglément confondu avec l'usage, et le juste profit avec l'accaparement industriel et commercial, ont causé dans le monde "l'inégale répartition des richesses". On a méconnu peu à peu l'autre pendant doctrinal: à savoir que ce double pouvoir de l'homme sur les biens acquis n'est ni discrétionnaire, ni illimité, mais subordonné au bien commun dont chaque individu pour une part et l'Etat en premier lieu conservent la responsabilité. La diversité naturelle des classes, devenue artificielle par les empiètements du capital, a fini par semer le trouble et la révolte chez les humbles, entraînant par ailleurs "la déchéance du pouvoir politique" et son asservissement aux puissances d'argent. Enfin l'esprit individualiste, la méconnaissance du but social de la richesse, ayant débordé les frontières des peuples, on vit naître aussitôt ce profond désordre international dont se plaint l'auguste Pontife et que la Semaine Sociale de France a mis à l'étude cette année même. Et c'est ainsi que le capital noblesse humaine, le capital source de vie est devenu instrument de dégradation et de mort. Il figure en premier lieu dans l'énumération des causes de dépression mondiale. La guerre et l'inflation économique d'après-guerre n'ont fait que précipiter une crise dont les plus optimistes fixaient l'échéance à trente ans.

Tout cela, bien que d'une vérité sans conteste, doit paraître encore vague. En vous rappelant les méfaits du capitalisme, je sens que j'imite le biographe de l'Enfant pro-

digue omettant de son récit les détails scabreux. A moins d'être mêlé activement aux affaires, comment couvrir le champ total de ces turpitudes que le grand apôtre appellerait sans doute *occulta dedecoris*: les cachettes du déshonneur. Je croirai du moins toucher la racine du mal, en vous parlant du mode d'insertion du capital dans les sociétés anonymes. Là en effet commence l'exode de l'enfant prodigue. Là s'opère d'avance la main-mise sur les bénéfices, moyennant la fuite légale des responsabilités.

Un mode typique d'insertion est le contrat commutatif ou le prêt à intérêt. Reconnu légitime par l'autorité civile et par l'Eglise, ce genre de contrat offre ici, au point de vue moral et social, un grave inconvénient. Il implique un véritable transfert de la propriété; le prêteur se dessaisit de son argent; il se désintéresse de l'usage qu'on en fait, pourvu qu'il en retire en temps voulu son pourcentage. L'autre mode d'insertion, par contrat associationnel, offre à peu de différence près, le même inconvénient. Dans le contrat de société, le porteur d'actions a entre les mains un papier qui représente sa propriété, c'est tout. Les auteurs hésitent à lui donner le titre de propriétaire, même celui d'associé. Il obtient une part de responsabilité et de direction, mais limitée à sa mise, selon l'ordre de priorité, et consistant simplement dans la nomination des administrateurs et le droit de vote à l'assemblée annuelle. Dans cette assemblée on lui soumet la plupart du temps des comptes indéchiffrables. Il finit par ne plus s'y rendre et les administrateurs ont beau jeu pour organiser leur majorité. Lui aussi se contente d'attendre patiemment ses intérêts et ses dividendes sans paraître se douter que, joint à sa propre indifférence, l'organisme de la Société, cette personne morale si peu morale dans la plupart des cas, fera de lui à la prochaine occasion une victime et un bourreau.

Une victime d'abord, car tout devient aisé aux directeurs et surtout aux administrateurs, avec de pareilles conditions de crédit. A commencer par les évaluations injus-

tes, au profit de tel actionnaire, concernant surtout les apports en nature: constructions, outillage, brevets d'inventions, etc., ou au profit de tel administrateur ou intermédiaire, *pour services rendus*. Puis viennent les inventaires masqués et les faux bilans: majorations d'actifs avec dividendes fictifs; ou l'inverse, qui permet de rogner ou retarder les dividendes en constituant des réserves occultes. Ce sera enfin la violation de l'ordre de priorité dans l'attribution des bénéfices, dans le partage des pertes, en cas de déficit, ou la remise des compensations, advenant la banqueroute, — car notre loi des faillites manque autant d'envergure que de sévérité. (12) Voilà donc toute une série de manoeuvres qui échappent au contrôle, du moins effectif, de la législation, et davantage encore aux prévisions du malheureux porteur.

Victime inconsciente, il devient aussi bourreau sans le savoir. L'argent dont il s'est dessaisi au point d'éluder pratiquement toutes responsabilités, entre aussitôt dans le dynamisme des affaires, mieux dénommé encore la danse des capitaux. Tous les titres émis par la Société sont en effet mobilisables en vertu de la loi. Or il faut que cet argent rapporte, quel qu'en soit l'usage: il ira peut-être alimenter des oeuvres essentiellement mauvaises et corruptrices. Il faut que les lanceurs se paient, quel que soit le sort de l'entreprise: vient-elle à périr, on verra les travailleurs réduits à des salaires de famine, les clients affligés par des hausses et des baisses illicites; vient-elle à échouer, des familles entières seront plongées dans le dénuement. "Dans notre province, écrit le docteur Rousseau, il n'existe certainement pas moins d'un million de citoyens qui ont été gravement affectés dans ces dernières années par les méthodes financières que je dénonce. Le moment est venu où les classes laborieuses de la population vont exiger que l'on édicte des lois aussi rigoureuses contre

(12) Ernest Guimont: "Quelques causes de faillite", *L'Actualité Economique*, avril 1932.

“l'élite” que contre la masse sordide des bandits. A moins d'un retour à quelques-unes au moins des vieilles conceptions de la responsabilité dans les affaires, tout espoir de les assainir restera illusoire.” (13)

Et nous voici ramenés à ces principes de morale dont pas un conférencier ni un professeur n'aura licence de s'écarter durant cette semaine. A supposer qu'il y ait doute sur le lien de propriété entre l'actionnaire et l'argent qu'il verse par contrat de société, un lien personnel subsiste. L'homme suit l'argent; au moins dans son emploi immédiat. Un capitaliste doit s'inquiéter du caractère honnête ou malhonnête d'une entreprise, avant d'y verser ses apports, et suivre de près l'affaire engagée. Du moment qu'il réclame, en vertu de ses contributions, un droit intrinsèque aux revenus, il prend sa part de risques et conserve ses responsabilités. Il faut au moins qu'il adopte la politique de la présence aux assemblées et qu'il sache en toute occasion utiliser son droit de vote. Témoin d'une injustice usuraire au détriment d'un coassocié, du travailleur ou de la clientèle, il a le strict devoir de s'interposer. Et cela en vertu de la justice sociale qui ordonne au bien commun l'activité de l'homme et le rendement de la richesse.

Si les administrateurs de société, les chefs d'entreprise et tous les actionnaires, privilégiés ou non, agissaient de la sorte, selon leur degré d'office, les abus signalés disparaîtraient sans les répressions du code. Une loi civile oblige en conscience, mais les sanctions ne peuvent atteindre que les actes extérieurs et les délits prouvés: opération difficile en ce jeu de cache-cache où tout inculpé rejette la faute sur un tiers, où des criminels avérés ne craignent pas de poser en victimes! Par ailleurs, nos gouvernants ne doivent pas s'étonner que de toutes parts on fasse appel à leur intervention. Cent années de liberté ou de licence économique avec comme résultat l'esclavage universel, dé-

(13) *Le Devoir*, 27 juillet, 1932

montre excellemment que l'heure d'agir est enfin venue. Sans vouloir traiter ici par voie d'incidente une question réservée à un collègue de la Semaine, j'ose affirmer que le pays qui édictera une législation complète sur l'insertion du capital dans cet organisme typique des sociétés anonymes, marchera bientôt en tête des pays civilisés. Il va sans dire, à la suite de nos premières déductions, que cet ensemble juridique, tout en délimitant les responsabilités et les risques et en statuant des peines sévères, ne saurait s'en prendre au capital considéré en lui-même, ni aux associations de capitaux, mais à la surcapitalisation, grand mal de notre époque. Le monde économique a évolué de telle sorte que de nos jours le plus humble individu, malgré qu'il en ait, se trouve mêlé aux grandes affaires. Conséquence terrible, le petit négoce, la petite industrie, la petite culture se trouvent abattus, paralysés pour autant, et avec eux, c'est dans une large mesure le bonheur de vivre qui disparaît.

On demande aussi, pour soutenir et pour éclairer l'action gouvernementale, dans le monde entier comme dans chaque pays, des institutions majeures qui s'occuperaient avant tout de la réglementation des cartels et de la fixation des valeurs. M. Julius Wolf nous parle d'un *office météorologique de l'économie mondiale*; il semble croire que la Section économique de la Société des Nations serait l'organe désigné pour ce rôle qu'elle a d'ailleurs ébauché. La Semaine Sociale de France demande la formation de *Conseils paritaires* qui réuniraient périodiquement, dans chaque région déterminée, les représentants des divers syndicats patronaux, ouvriers, appartenant au même métier. Dans ces réunions seraient envisagés les problèmes qui intéressent la profession. Les décisions prises, sanctionnées par les pouvoirs publics, auraient force de loi. Issus des groupements libres, recevant un statut légal, ces Conseils nationaux se fédéreraient en Conseils internationaux, en s'insérant parmi les institutions juridiques et politiques. Ce serait, au vrai, la reconstitution de l'antique corporation adaptée à l'Economie présente.

Ici, au Canada, nul groupe de capitalistes ne s'est encore formé pour "moraliser la finance et christianiser l'argent". (Mgr Germain) Nous n'avons même pas, comme en France, en Allemagne, en Belgique et en Hollande, de syndicats patronaux catholiques. A plus forte raison manquons-nous de ligues de sécurité, analogues à celle qui s'est donné pour tâche de prévenir les accidents, et visant à l'épuration générale des affaires, à la mise en garde du public contre les entreprises louches et les projets frauduleux. Il en existe un bon nombre aux Etats-Unis, mais d'une efficacité restreinte, et qui s'inspirent du matérialisme ambiant. La plus importante a subi ces années dernières un grave échec, en des circonstances telles que je me crois justifié de vous la citer en finale.

Il s'agit de l'"Institut pour l'étude de la conjoncture" établi au Harvard et chargé de renseigner le peuple américain sur le roulement des affaires et des éventualités probables des systèmes en vigueur. Le système en vigueur vers 1927 et appliqué surtout par la Compagnie *General Motors*, c'était la vente par mensualités retenues sur le salaire de l'ouvrier. Ce système activait la production de façon prodigieuse, tout en permettant à l'ouvrier d'acquérir un joli *home*, situé parfois à la campagne, avec auto pour le trajet, mobilier neuf, lit-divan, bain, fourneau à gaz. Tous les économistes, y compris les professeurs de Columbia, louangeaient sur tous les tons l'*instalment system* (14). Mais cet appareil de production se révéla sans efficacité, du jour où l'ouvrier consommateur, nanti de sa maison, de son auto, de son lit-divan, de son bain, de son fourneau à gaz, et toujours grassement payé, résolut de garder pour soi les mensualités. Cette restriction chez la masse du pouvoir d'achat, ou mieux du vouloir d'achat, devait amener la catastrophe d'octobre 1929, avec ses répercussions immenses dont l'univers tremble encore. Et pen-

(14) Dr Maurice J. Bonn : "Prosperity" — *La crise américaine*, préface d'Henri Hauser, p. XVIII.

dant ce temps, l'Institut pour l'étude de la conjoncture, ne prévoyant pas celle-là, assez peu préoccupé par ailleurs de la "primauté du spirituel dans les affaires", ne pouvait ou n'osait parler.

Mesdames et messieurs, je sais un autre bureau de la conjoncture, établi à Rome celui-là. Consulté sur cette question des gros salaires, le Pape eût répondu qu'intransigeant sur le salaire minimum, il ne reconnaissait d'autre limite au salaire maximum que celle du bien commun. Et n'était-ce pas précisément une conjoncture où le bien commun se trouvait engagé ? Consulté sur ce phénomène de surproduction, il eût répondu à nos voisins qu'il est aussi dangereux qu'immoral de limiter le nombre des consommateurs en limitant celui des nouveaux-nés. Et ainsi de suite.

Non pas que Rome revendique à tout degré la compétence économique : mais il reste que Rome avait prévu la Crise. Surtout, ne l'oublions pas, et crions-le sur les toits : la question économique étant soudée à la question religieuse et morale, il reste que l'autorité romaine détient la parole de vie dans tous les sens du mot vie.

Le capitalisme sera réformé, et le monde sera sauvé, "quand la pensée des Papes sera devenue la pensée des peuples."

M.-A. LAMARCHE, O. P.

L'éducation fondamentale

UNE CONCLUSION PRATIQUE

On nous a demandé quelques applications des théories développées ici même, les mois derniers, sur les premiers mouvements et les énergies vitales profondes qui en sont le mécanisme.

Supposons donc établi, et comment, après quelque examen, y contredire, que des forces vives s'organisent en nous, à notre insu, particulièrement dans le bas âge, qui déclencheront dans la suite quantité d'actes incontrôlés, influenceront aussi, consciemment ou non, nos gestes les plus réfléchis.

Une conclusion qui s'impose alors, la plus pratique, ne sera-t-elle pas celle-ci : *se préoccuper avant tout, dans l'éducation, de la formation chez l'enfant de ces couches primitives de son caractère, de ces systématisations sentimentales profondes et durables.*

DES THEORIES INCOMPLETES.

Un tel programme ne comporte-t-il pas du nouveau ? Les livres de psychologie éducationnelle, datant seulement de quinze ou dix ans, ont à peine une allusion à la culture immédiate des tendances vives de l'enfant. On comprend que les théories extrémistes du XVIII^e et du XIX^e siècle, aient négligé ce point de vue. Pour Rousseau le problème était résolu d'avance, d'après son principe que "nos inclinations sont naturellement bonnes et que c'est la société qui les corrompt." "Toute la différence entre les hommes, pensait Helvétius, provient de la seule différence dans l'instruction reçue, le talent, comme la vertu, s'enseigne." Le siècle dernier professa, au contraire, l'impuissance de toute éducation. Pour l'école de Gall, puis de Taine, "l'homme naît criminel comme il naît poète ; sa destinée se déroulant implacablement toute la vie". Et ainsi, pour les uns et les autres, nul souci possible d'une éducation des tendances de l'enfant.

Mais comment expliquer le même désintéressement chez les théoriciens d'un plus juste milieu, les psychologues catholiques ? Toutes leurs préoccupations portent sur l'aspect théologique, moral et même métaphysique des énergies instinctives de l'enfant. Ce qu'elles possèdent, comme telles de bonté et de malice, l'emprise dont elles sont susceptibles de la part de la raison, la valeur et la portée des actes qui en émanent, voilà ce dont traitent, à peu près exclusivement nos manuels.

Tout cela est sans doute du plus grand intérêt et de la plus grande utilité. Malheur à l'éducation qui s'en désintéresserait. Mais ce point de vue exclut-il l'autre : l'attention donnée à la formation même de ces forces, tendances ou inclinations, dont on aura à contrôler les actes ? Sont-elles données à l'enfant toutes organisées ces énergies, irrémédiablement fixes dès sa naissance ? Assurer l'équilibre dans la structure de ces puissances, c'est bien préparer un peu leur orientation raisonnable, morale, religieuse, tout ce que l'on voudra.

LA MERE TROP TARD SOUCIEUSE.

Il est émouvant de voir la jeune mère consciencieuse se préoccuper, de la façon qu'elle fait le plus souvent, de l'avenir moral de son enfant. Elle s'inquiète très justement des dangers qui l'attendent. Elle est attentive à le corriger de ses premières fautes, à lui faire aimer la vertu, à éloigner de ses jeux toute camaraderie qui ne serait absolument sûre.

Mais cette merveilleuse petite mère aura-t-elle apporté autant de soins, à ne pas faire du charmant poupon une boîte à caprices, à refréner le surplus de ses exigences, à ne pas laisser ses petites colères se prolonger indéfiniment, à lui ménager avec art et progrès quelques privations de mieux en mieux comprises et acceptées ?

Bien plus, combien de parents songent que le petit se souviendra, restera marqué, sans doute dans sa chair, mais surtout, et ce qui est plus grave, jusque dans son âme et ses dispositions les plus intimes, des sentiments excessifs, dont se laissait s'agiter celle qui lui transmettait la vie et la nourriture, de l'atmosphère de tempête créée par les siens autour de son berceau, des paroles et des gestes dont on le croyait le témoin sourd et aveugle ?

Quelle responsabilité alors ! Eh ! bien, oui. Mais la dignité de l'oeuvre mérite-t-elle moins ? Quelle mère, la plus jeune, n'a pas tout de suite compris qu'il n'y avait plus, vis-à-vis de l'enfant, à compter les devoirs, mais à s'en bien pénétrer et à les aimer.

L'OBJET ENTIER DE CETTE ETUDE.

Les devoirs que nous avons à rappeler sur ce point de la formation toute première des tendances, celle qu'elles doivent recevoir avant l'orientation raisonnée de l'enfant, avant même l'éveil de sa conscience, et jusque antérieurement à sa naissance, intéressent évidemment une assez courte période de l'éducation.

Ils n'en appellent pas moins à de très nombreux principes, et d'une psychologie très délicate, pour cela précisément qu'elle s'applique à une

âme pleine de mystère, grosse de toutes les promesses et de tous les risques de l'avenir, et qu'il faut former dans les ténèbres ou deviner aux riens des manifestations de la vie animale.

Il semble qu'on aura dit sur ce sujet tout ce qu'on en peut dire, dans des aperçus nécessairement synthétiques, quand aura expliqué :

D'abord la nature des influences maternelles sur l'enfant durant la gestation, c'est-à-dire comment prévenir avant la naissance ;

Puis les conséquences de l'attitude des parents auprès du berceau, et dès lors comment il faut comprendre celui qui ne comprend pas encore ;

Enfin ce que révèlent de tendances profondes les éveils de la conscience et de la raison, et comment on peut corriger dans sa racine un mauvais penchant.

Ce sont là des *applications* à l'éducation, mais où nous nous réservons une explication sérieusement psychologique, plutôt qu'un détail des conseils pratiques.

I.—PREVENIR AVANT LA NAISSANCE

UNE EUGENIQUE MORALE

L'influence exercée par la mère sur l'âme de l'enfant qui va naître, n'est pas seulement la première. Elle est aussi la plus profonde, peut-être la plus durable.

Il importe de la bien entendre. Nous voudrions à cette fin poser le problème dans toute sa vérité, sans autre chose qu'une mention des données ordinaires sur l'hérédité physiologique.

C'est pourquoi nous employons à dessein cette expression, d'influence sur l'âme. C'est indiquer qu'il s'agit d'une influence directe et immédiate, proprement psychologique. La mère, dirons-nous, non seulement conditionne, par l'organisme qu'elle forme, la santé morale de l'enfant, mais encore, elle monte déjà en lui le mécanisme strictement sentimental auquel tiendront plus tard toutes ses responsabilités.

Qu'il existe aussi — c'est la mention promise — un très intéressant et très grave problème des influences des prédispositions organiques sur l'orientation psychologique de la vie, nous n'aurions garde de le contester. Saint Thomas ne craint pas de rendre les parents responsables du fini de l'oeuvre créatrice elle-même ; disant que l'âme est donnée par Dieu d'autant plus parfaite, que le corps auquel elle est destinée est d'une complexion mieux réussie (I. P. q. 85, a. 7). Et les corrélations très étroites que sa philosophie de l'union de l'âme et du

corps lui impose d'établir entre les organes et leurs facultés, même intellectuelles, suffit bien à justifier l'eugénique de bon aloi prônée en ces derniers temps par nos moralistes.

Mais n'y aurait-il pas jusqu'à une eugénique morale ? Ne pourrions-nous pas dire aux parents : Attention ! le corps de l'enfant que vous formez portera sans doute les stigmates ou les gloires de votre chair, qui toute une vie solliciteront l'âme dans le sens de ses tares ou de son équilibre organique ; mais, bien plus, l'homme qui va naître de vous aura déjà appris à tressaillir de vos propres sentiments, aiguillant sa sensibilité à la vôtre, ramassant comme vous lui aurez permis de le faire, au cours de cette nuit de la vie utérine, dans chacun des sens par lesquels se canaliseront jusqu'à la mort toutes ses énergies, les forces vives de l'âme qui le prépare, l'informe, l'organise.

L'ÂME QUI EST TRANSMISE

Sans doute, et il est à peine nécessaire d'en prévenir ici, les parents ne donnent à l'enfant, dans la génération, que son corps. L'âme toute spirituelle n'est pas un produit de la chair. Tous les hommes, comme leur premier ancêtre, sont animés au souffle de Dieu. L'intervention spéciale du créateur, pour ce don de l'âme, dans chacune des procréations humaines, est une vérité absolue, aussi bien de saine philosophie que de foi.

Mais elle est transmise, disons-nous, longtemps avant la naissance — dans le deuxième mois, pensaient les anciens, plus probablement, d'après les modernes, peu de jours après la conception. Et alors pourquoi ne serait-elle pas sensible à l'influence des parents, et surtout de la mère ? La délicatesse du travail de l'âme pour cette prise de possession de la chair qu'elle doit habiter, ne rend-il pas cette influence plus facile au lieu de la diminuer ? A cette période de formation, incapable pour longtemps d'exercer ses énergies intellectuelles, toute l'activité de l'âme est absorbée par les exigences de la vie végétative et sensible de l'embryon. Et, par ces énergies inférieures, l'enfant est si intimement uni à sa mère, il ne fait tellement qu'un avec elle. Si nos facultés spirituelles se manifestent, toute la vie, alors qu'elles sont en pleine possession d'organes entraînés, dans une telle dépendance des impressions sensibles, des émotions de toute sorte, en quelle façon ne doivent-elles pas l'être à ce stage de vie primitive et instable.

LA SENSIBILITÉ EMBRYONNAIRE.

Nous savons en effet, par les expériences de la psychologie embryologique, qu'une certaine sensibilité, singulièrement révélatrice, existe déjà dès le cinquième ou le sixième mois. Kusmaül admettait que

l'embryon peut "concevoir certaines expériences, et acquérir certaines aptitudes, grâce aux sensations de soif et de faim excitées par les humeurs amniotiques qu'il avale." Preyer, qui ne croit pas à la possibilité de sensations aussi spécialisées, dit qu'on ne peut nier "les sensations douloureuses du contact et de la pression, et une extrême facilité à réagir aux impressions pénibles pour adulte." La conclusion la plus générale, sur le mode de la sensibilité, c'est que les excitations de tout ordre, lumineuses, sonores ou autres, sont réduites pour l'embryon à une forme élémentaire commune, le mouvement.

Mais quoi qu'il en soit du mode, le fait de la sensibilité ne fait pas de doute. "En vertu de sa faiblesse, dit Perez, l'enfant est avant sa naissance, un réactif plus sensible que la mère. Il réagit pour des excitations, des sensations, des sentiments, des représentations mentales dont la mère elle-même n'a pas conscience. Il suffit d'un coup de sonnette, d'un son un peu brusque, d'une odeur forte, même à peine ressentie par la mère, pour que les mouvements du fœtus se manifestent. Tout aussi bien que la colère ou la surprise, une représentation modérée, un rêve banal, provoquent chez lui des réactions motrices plus fortes que chez la mère."

Après ces témoignages, et ce que nous avons dit plus haut, la conclusion de l'auteur devient intéressante : "même avant la naissance de l'enfant, les parents ont donc envers lui charge d'âme." Comme leur tâche de premiers éducateurs serait rendue plus facile s'ils se pénétraient de cette vérité. Les penchants que manifestera l'enfant, il les tiendra donc en grande partie des influences subies avant de naître. Les passions, au sens véritable du mot, n'existeront que plus tard, lorsque la conscience se sera développée, mais le mécanisme en aura été monté dans le silence et le mystère de la vie embryonnaire ; on naît irritable, si on ne cède à la colère que dans la clarté des sens.

LES PRINCIPAUX AVERTISSEMENTS

Et alors que faut-il conclure sinon tout ceci : la mère attendant une naissance, qui joue avec sa santé, joue avec l'âme de son enfant ; la mère qui s'abandonne aux troubles des émotions et s'agite de préoccupations inutiles, trouble en vain l'âme de son enfant ; la mère qui ne surveille le caprice de son imagination, de ses rêves et de ses pensées, sacrifie à sa fantaisie l'âme de son enfant ; la mère qui, durant cette période, ne redouble de vigilance morale, marque pour toujours l'âme de son enfant des désordres qu'elle se permet.

C'est donc assez grave pour qu'on y songe. Mais le thème est trop délicat, pour que nous pénétrions ici dans le détail, trop vaste pour entreprendre d'épuiser tous les aspects que nous nous sommes

permis de toucher. C'était d'ailleurs notre but unique en cette partie : montrer comment la première orientation de nos énergies morales est inconsciente et doit précéder la naissance. Nous abandonnons aux parents ce sujet de méditation.

Ils se rendent au moins compte, nous l'espérons, qu'il y a beaucoup de choses à apprendre en cette matière. Et le devoir de s'instruire est bien le premier qu'impose toute responsabilité. Il est peu de sujets où l'ignorance soit plus déplorable. C'est peut-être, toutefois, celui où elle est plus entière. Les parents seuls, surtout la mère, seraient à blâmer, parce que cette obligation leur revient directement et uniquement.

Il y a cette différence, ici, avec l'éducation de la vie sexuelle et la préparation au mariage, que les tuteurs pas plus que le médecin d'ailleurs, ne peuvent proprement y suppléer de leurs prévoyances ou de leurs avertissements. La future mère peut seule surveiller cette influence de ses gestes, de ses sentiments et de ses préoccupations sur l'âme de l'enfant qu'elle prépare dans le mystère de sa propre vie. Pas de tâche qui ne soit plus intime, qui ne dépende d'une façon plus étroite de l'âme et du cœur, puisqu'il s'agit de la formation directe des grandes valeurs spirituelles.

Il y a donc une psychologie de l'enfant non encore né. Il y en a une autre, aussi riche quoique bien différente, de l'enfant né d'hier. Nous dirons, une autre fois, les influences de la mère sur l'enfant au berceau.

Père Raymond-M. VOYER, O. P.

Ottawa, 10 octobre 1932

L'enseignement

français au Canada ⁽¹⁾

Notre littérature s'enrichit. Des ouvrages viennent presque chaque semaine orner nos rayons. La curiosité, cependant, ne multiplie pas ses fervents ; trop peu de livres récents ont bénéficié d'une diffusion qui en manifestât la transcendance ou simplement la vivante actualité. On remarque chez les jeunes une réelle activité où il entre apparemment plus de précoce vanité de paraître que de sérieuse aptitude à diversifier la doctrine et la pensée des écrivains déjà entrés dans l'histoire littéraire. La jeunesse qui pense ou qui devrait penser semble traverser, sans en être touchée, les jours d'angoisse religieuse, nationale, sociale et intellectuelle que vit notre petit peuple. "*Custos, quid de nocte ?*", interroge le lecteur anxieux. Il voit bien surgir des noms nouveaux et s'inscrire les titres d'oeuvres nouvelles, mais, moins heureux que les conquérants du poète parnassien, (2) il s'impatiente s'il ne peut regarder

*Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles.
.... monter en un ciel ignoré.*

Sans doute, la critique tâche de répondre au goût intellectuel. Concevant mal leur rôle de guides, quelques critiques promènent de livre en livre une loupe trop condescendante. C'est l'ère de la bienveillance où les lettres n'ont guère à gagner. Au contraire, informé par une critique objective, le goût public s'affine et son discernement apprend à s'exercer. Ce n'est plus alors la quantité des oeuvres qui croît

(1) *L'enseignement français au Canada*, tome I. Dans le Québec, par l'abbé Lionel Groulx, Vol. in-8, 328 pages, Editions Albert Lévesque, Montréal, 1931.

(2) José-Maria de Hérédia, *Les Trophées*.

aux dépens de la densité révélatrice. Si l'on examine la valeur des ouvrages canadiens de l'année, il faut admettre qu'un trop petit nombre augmente nos moyens de défense de l'intelligence.

C'est donc encore parmi les aînés de nos écrivains que l'on trouve le plus d'éternelle jeunesse. M. l'abbé Lionel Groulx est un de ceux-là. Ses conférences, ses brochures, ses cours, ses livres constituent un tonique. Parcourez son oeuvre et vous verrez depuis la lointaine *Croisade d'adolescents* et les charmants *Rapaillages* jusqu'à *La naissance d'une race* et *L'enseignement français au Canada*, le même semeur d'idéal s'affirmer indispensable maître de vie spirituelle. Lire son dernier ouvrage nous en fournit un témoignage nouveau. *L'enseignement français au Canada* est une vaste synthèse historique. A ce premier tome s'ajoutera, sou peu, l'histoire de l'école française chez les minorités des autres provinces canadiennes.

L'école fut, chez nous, un champ de bataille. On devine mal pourquoi, excepté l'ouvrage de Mgr Amédée Gosselin, *L'Instructoin au Canada sous le régime français*, publié en 1911, l'essai du Père Egide Roy, O.F.M., *L'évolution de notre régime scolaire* et la thèse d'Omer de Gresley, *L'enseignement du français en Acadie*, si peu d'oeuvres ont été écrites sur ce sujet. Chaque collège compte bien sa monographie, mais que d'aspects restent inaperçus, sinon insoupçonnés. Qu'il suffise de mentionner le rôle de l'instituteur laïque dans notre vie nationale, lequel a des origines historiques bien plus éloignées que l'accroissement rapide de nos grandes agglomérations urbaines. Il appartenait à l'abbé Groulx de peindre l'immense tableau de notre enseignement. L'auteur l'a fait en sept chapitres solidement étayés par une abondante documentation, soucieuse de remonter aux sources les plus difficiles d'accès. Même le premier chapitre, *L'école sous le Régime français* apparaît renouvelé, grâce aux idées générales et au patriotisme qui l'animent. Narrer l'histoire de l'enseignement français,

après 1760, c'est raconter, en somme, tout l'effort intellectuel de nos ancêtres qui ne se résignèrent point à laisser s'éteindre la flamme de l'intelligence. Que de luttes à soutenir pour "faire resplendir un autre éclair que celui de leur hache de bûcheron !" Dangers intellectuels apportés par la conquête, attaques harrassantes du nouveau maître, résistances inlassables des colons, progressives reconstructions de la vie éducationnelle, tel est le récit, ponctué de revers et de succès, d'avances et de reculs, de progrès et de stagnations, que l'historien développe avec l'envergure que son style éloquent donne à ses livres.

En dépit de l'opulente documentation, renvois au bas des pages, citations, statistiques, dont la critique documentaire ne pourra guère que regretter l'index bibliographique des sources, complément de la table onomastique, ce volume demeure une oeuvre d'une lecture prenante. C'est le style et le souffle patriotique, je dirais même, apostolique, qui lui confèrent cette qualité. Cette histoire n'a rien qui sente le cadavre, atmosphère préférée d'Aulard. Elle rappelle plutôt la manière de Pierre de la Gorce, par le don de ramasser les faits et celle de Louis Madelin, par le don de la résurrection. Quelques exemples illustreront la mesure du *servatis servandis* qu'il sied de faire à cette comparaison de l'historien canadien avec les illustres historiens français. Voici la conclusion synthétique du premier chapitre : "A l'heure où s'achève le régime français (1760) la colonie se voyait pourvue d'un système à peu près complet d'instruction publique. Pour Richelieu et Louis XIV, coloniser, c'est d'abord humaniser des terres nouvelles. L'on a vu qu'ils furent heureusement secondés par la magnifique espèce de Français qui vinrent en Nouvelle-France. L'école est un témoignage. Par le seul cas que l'on en fait, elle marque la qualité d'un peuple. C'est pourquoi, devant le tableau de ce qu'ils avaient accompli pour échapper aux indigences intellectuelles inséparables de tout début colonial et pour s'approprier la culture héréditaire, il semble

que la France de jadis eût pu difficilement ne pas avouer pour des fils de sa lignée légitime ces colons des plus hautes terres de l'Amérique du Nord. Souvent harassés de besognes et d'épreuves ils y vivent pourtant avec cette pensée que, sur le fond de leur histoire, la dignité de leur race leur recommande de faire resplendir un autre éclair que celui de leur hache de bûcheron." (3) "Le fait capital, écrit-il en terminant le deuxième chapitre qui nous fait assister aux démolitions de la conquête, c'est celui de l'arrêt ou, du moins, du grave ralentissement de la vie intellectuelle au Canada français après la conquête. Un tel malheur commande toute la vie de l'esprit et même, pour une large part, toute la vie du Québec, depuis plus d'un siècle. Et nous estimons qu'il ne sera plus possible d'écrire l'histoire du pays sans tenir compte de ce fait considérable. Des observateurs n'ont pas manqué qui ont noté, et trop souvent sur le ton désobligeant, la démarche un peu lente, un peu indécise, du peuple de cette province, dans le domaine économique, des lettres et des arts. Combien se fussent épargné ces sévérités en observant mieux le point de départ de 1760. Le Canada français porte en son destin cet élément tragique de passer son temps à rattrapper le temps perdu." (4)

Telle vibrante philosophie de l'histoire, qui clôt les chapitres, n'empêche pas l'auteur d'accumuler les faits avec une abondance admirable. Voici que M. l'abbé Groulx esquisse l'offensive contre l'enseignement français. Drame aux actes et aux scènes multiples. C'est d'abord l'offensive de la conquête, puis celle du projet d'université de 1789, et de l'Institution royale de 1801, enfin celle de Durham et de Buller vers 1838-1840. En face de Dorchester et de l'évêque anglican Inglis, l'historien montre, en 1789, l'évêque catholique de Québec, Mgr Hubert, luttant presque seul. Il dévoile certaines complicités catholiques et jusqu'à l'incartade du coadjuteur, Mgr Bailly du Messein.

(3) *L'enseignement français au Canada*, p. 35.

(4) *Op. cit.* p. 58.

Il précise le rôle de Robert Milnes et de l'évêque Mountain dans l'affaire de l'Institution royale. S'il note à un moment "le sommeil du clergé catholique", il burine l'attitude de Mgr Plessis. Il nous raconte les tentatives de Buller qui avortent, grâce à la vigilance des curés et surtout de Mgr Lartigue. Cette reconstitution historique de quatre-vingts ans de lutte est appuyée sur force documents, corroborée par nombre d'aveux. Malgré l'apparence scientifique de ces pages bourrées de textes et de citations, la lecture en est captivante. Que de mots à citer en exergues ! "Assez courts psychologues, écrit-il de certains potentats, ils se persuadent bien malaisément que ce qui leur convient ne puisse pas ne pas convenir au reste de l'univers." (5) Du coadjuteur de Mgr Hubert qu'il juge "un bon libéral en mal de conciliation", il écrit avec brio que "ancien élève de Louis-le-Grand, il courtisait les lettres plus peut-être qu'il n'en était courtisé." (6) Voici son jugement sur Buller : "Au fond de tout assimilateur, habite un idéologue, dépourvu de psychologie, bien convaincu que les entités morales, pour vivantes qu'elles soient, se peuvent traiter à la façon d'abstractions ou d'idées mortes." (7)

A ceux qui se demandent pourquoi l'astucieux esprit d'assimilation n'a pas réussi, l'écrivain demande de méditer ces quelques idées qui résument toute la première partie du volume ; "Pour peu que l'observateur y regarde de près, il découvre, en cette colonie, une vitalité bien au-dessus des apparences ; des cadres sociaux d'une résistance singulière ; des traditions intellectuelles et autres qui supposent et soutiennent les grandes forces morales ; enfin, et surtout, la fierté d'un passé à l'état de souvenir peut-être confus, mais d'action tonifiante, comme un noble tombé en rotture le sentiment de sa vieille race. Si l'on observe ce groupe ethnique, aux heures critiques de sa vie, quand l'attaque se

(5) p. 69.

(6) p. 73.

(7) p. 98.

déclenche, contre son droit et son âme, l'on constate, émerveillé, en ce petit peuple embryonnaire, une puissance de réaction apparemment invincible, une vie intérieure liée, vigoureuse, capable de défier les forces de l'oppression. Si bien que l'histoire des quatre-vingts ans qui ont suivi la conquête anglaise au Canada invite alors à des vues trompeuses et sommaires ; elle prend le caractère d'un dialogue pathétique où ne résonnerait, avec un accent profond et continu, que le *non possumus* des grands opprimés." (8)

Quand le désir de vivre a quelque chose d'héroïque, un peuple se peut permettre la plus magnifique reconstruction. Tel est l'objet de la deuxième partie du volume. La narration de l'historien nous montre le splendide panorama de notre enseignement primaire qui graduellement se développe et se stabilise, de notre enseignement secondaire qui multiplie les collèges classiques, grâce au zèle des clergés régulier et séculier, de notre enseignement universitaire enfin qui s'organise, de même que notre enseignement spécial. L'ouvrage nous invite à ne pas croire que cette magnifique floraison de maisons d'éducation dont nous sommes les bénéficiaires fut le produit d'une génération spontanée. Luttas, apathie, tracasseries des juristes, difficultés d'ordre matériel et pédagogique, tout cela justifie encore durant la reconstruction l'esprit de combativité et de clairvoyance de nos chefs. Plus de cent pages racontent les grandes joies de l'édification de notre système scolaire.

L'organisme requis est sur pied. La formule est trouvée. Les cadres existent et des traditions culturelles, sanctionnées par des succès, vivifient notre enseignement. Mais, M. l'abbé Groulx s'inquiète de ce que sera demain. Ces dernières pages, où l'historien fait le procès des réformes et des projets de réformes de notre enseignement secondaire et supérieur, intéressent surtout les éducateurs.

Des critiques y ont vu des conclusions qui dépassent

(8) p. 104.

les prémisses mêmes. En écrivant l'histoire de l'enseignement français dans le Québec, l'historien doit tenir compte des idées et des faits, de leur sens et de leur valeur. Or, il paraît bien que des pédagogues, que Mgr Courchesne a d'ailleurs identifiés, (9) souffrent d'une manie de bousculer les traditions. En fervent traditionaliste, M. l'abbé Groulx redoute l'évolution qui brûle les étapes. Peut-être même certaines expressions ont-elles fait mal interpréter son attitude. D'un livre, il faut surtout saisir l'esprit. "La pire erreur, pour les collèges classiques et leurs amis, serait de voir un adversaire en tout partisan de réformes," écrit-il. (10) Les études classiques évoluent à travers les siècles ; "elles ne pourraient cesser de le faire qu'en cessant d'être un humanisme," l'humanisme "étant une méthode pour former l'homme en ses qualités essentielles, mais aussi l'homme de chaque époque et de chaque milieu." (11) Voilà des affirmations catégoriques. Lui-même admet qu'il y a lieu de doser, disons de rationaliser. Quand un enseignement se rationalise, il ne se renouvelle pas, pour autant, sur un type étranger. Il ne faut pas oublier qu'avec les rajustements opérés pour les sciences et mathématiques introduites aux cours de lettres, notre enseignement secondaire n'a pas encore rejoint, grâce à cette partielle réforme, admise par la *ratio* des Jésuites, le *curriculum* des études classiques dans les meilleurs collèges d'Europe.

Qu'il y ait divergence de vues sur ces questions de réformes, sur la conception du progrès, et sur les moyens à prendre pour intensifier notre vie intellectuelle et scientifique, il serait étonnant qu'il en fût autrement. Il suffit d'un peu de désintéressement, de bonne volonté et de souci d'outiller la jeunesse en vue de l'avenir pour que la discussion soit créatrice de lumière. Dans la mesure où nous vivrons davantage par l'intelligence, nécessairement la solution de

(9) *Nos Humanités*.

(10) p. 307

(11) p. 308.

nos divers problèmes surgira du choc des idées.

Il n'est de livre, en somme, plus chargé de pensées et de directives que *l'Enseignement français au Canada*. Il fait réfléchir. Que d'efforts a coûté notre système scolaire ! Veillons avec un soin jaloux sur son intégrité. Gardant les principes qui animent ses différents degrés, hâtons-nous de trouver les adaptations qui n'en seront pas un amoindrissement. Ces vérités, M. l'abbé Groulx les affirme avec la conviction de l'historien, la chaleur de l'apôtre et l'enthousiasme de l'éducateur. Ce sont les qualités qui font de cet écrivain un guide, un entraîneur, un maître de vie.

Hermas BASTIEN

Refondre Lortie ?... (1)

LA MORALE

PAGE 8. — Division de l'Ethique générale. — Ce prologue et cette division demandent justification. Logiquement, les idées du prologue de la page suivante devraient venir ici. Car on expose les élèves qui jusqu'ici ont poursuivi l'étude des autres parties de la philosophie par les causes intrinsèques avant d'examiner les causes extrinsèques de l'être réel et de raison, à n'y plus voir clair. Et c'est pourquoi il faut dire sans retard la raison qui, en Morale, motive l'étude préalable de la cause extrinsèque finale, avant celle des causes matérielle, formelle

(1) Voir "Revue Dominicaine", dernières livraisons.

intrinsèque, (principes intrinsèques de la morale). Et il restera à fixer la place de la cause efficiente. Lortie place celle-ci immédiatement après la cause finale, parce que logiquement ces deux traités de la fin et de la liberté entrent dans la catégorie des principes extrinsèques de la moralité, qu'il ne faut pas confondre, nous avons dit, avec son objet matériel, l'acte humain. Pourquoi ne pas signaler immédiatement l'application à la morale de la thèse de la vérité logique et métaphysique ? Celle-ci étant *adaequatio rei cum intellectu divino*, et l'autre, *adaequatio intellectus humani cum re morali*. De là on prendrait la notion de Bien, qui a raison de fin par rapport au sujet qu'il est susceptible de perfectionner, et dont la possession, quand il s'agit du bien parfait et dernier, constitue la béatitude. La deuxième phrase du prologue de la page 9 serait à sa place après cette remarque, et elle serait intelligible et évidente.

On a vu plus haut (Revue Dominicaine, juin 1932, p. 370), les réserves et les corrections qu'il faudrait apporter à ce traité de la liberté, pour qu'il soit utilisable en Morale.

PAGE 10 — La division énoncée, dans l'ordre donné, fait de la Morale une affaire trop dogmatique, dont on ne voit la justification ni par la psychologie, ni par la métaphysique. Pour avoir abandonné l'ordre thomiste, le traité de la conscience morale venant avant l'étude de l'acte humain devient incompréhensible, parce qu'il supposera résolues toute une série de difficultés qui ne seront étudiées que plus loin.

PAGE 14 — La preuve de la mineure de la première partie donne encore l'exemple de ces syllogismes obliques, trop nombreux dans Lortie : C'est la mineure qui est vraiment la majeure, parce qu'elle renferme le terme le plus universel, tandis que c'est la majeure actuelle qui renferme le petit terme. Notons de plus qu'aucun des termes n'a la même extension ni la même compréhension dans les prémisses et dans la conclusion : Petit terme : mineure Vo-

luntas ; conclusion : *valuntas deliberata*. Moyen terme : majeure : *Quodcumque bonum* ; mineure : *bonum intellectum cognitum*.

Cet article premier devrait, ce me semble, procéder ainsi : I. *Omne agens agit propter finem* ; II. *Agere propter finem speciali modo competit homini* ; III. *Speciali modo competit homini agere propter ultimum finem*. IV. *Finis ultimus est objective unus pro omnibus hominibus, subjective diversus pro diversis hominibus*.

PAGE 18 — *Beatitudinis divisio*, paragraphe 2. — L'identification de *Beatitudo objectiva et materialis* et *subjectiva et formalis*, n'est ni profonde ni thomiste : On distingue habituellement dans la béatitude objective, le point de vue matériel qui est l'objet, la personne ou le support dans lequel un agent trouve son bonheur, et la formalité propre par laquelle cet objet constitue la perfection de l'agent, et c'est ainsi que pour thomistes comme scotistes ou suaréziens, Dieu est toujours l'objet de notre béatitude ; mais sous le rapport d'Etre et de Vérité pour les thomistes, tandis que les scotistes prétendent que c'est la formalité Bien, et les Suaréziens, une combinaison des deux. Et il en est de même du point de vue subjectif : tel homme peut mettre son bonheur dans la science ou dans autre chose, parce qu'il y voit la source d'honneurs ou d'argent qui constitue le but dernier de ses aspirations au bonheur. Cette identification évite la controverse ; mais dès lors la thèse cesse d'être thomiste pour devenir quelconque, et elle repose sur une univocation qui sent le scotisme. D'autant plus que la thèse de la page 24, dans laquelle Lortie revient au thomisme ne repose plus sur aucun fondement objectif, si on ne tient compte dès ici de cette distinction.

PAGE 26 — La thèse première de l'article III demande à être accordée, au moins par un mot d'explication à la précédente, page 24. — Après nous avoir répété dans son paragraphe d'introduction que la béatitude consiste dans

la connaissance parfaite de l'intelligence, suivie d'un amour parfait de la volonté — (alors, est-ce que Lortie revient à Suarez ?) — l'auteur, dans son argument fondamental, base son argumentation sur la volonté, comme s'il était scotiste. Ainsi il fera plaisir à tous ceux qui ne se préoccupent pas trop de Logique ; mais il déconcerte tous les autres.

PAGE 27 — Quant à la deuxième thèse de cet article III, "*Beatitudo perfecta in altera vita obtinetur*," considérée dans l'ordre purement naturel, indépendamment de la Révélation, elle ne peut aboutir qu'à une conclusion probable, et à un argument de convenance. Car si l'immortalité de l'âme se démontre apodictiquement en philosophie, il suffira pour son bonheur dans l'autre vie qu'elle garde les idées accumulées au cours de sa vie terrestre, dont la contemplation lui assurera son bonheur, puisque le corps ne sera plus là pour lui en faire redouter la perte. L'auteur s'est évidemment mépris sur la portée des textes de saint Thomas qu'il cite ici : La Somme Théologique est manifestement une oeuvre théologique, où le fait de la résurrection étant établi par la foi, on peut, par un raisonnement théologique concluant, démontrer l'harmonie des saines données de la philosophie avec le dogme. Quant à la Somme Contre les Gentils, il est manifeste que le texte ici invoqué est strictement apologétique, et partant présuppose une connaissance du dogme, qu'on explique et défend ensuite par un raisonnement purement naturel. Cette thèse soulève toute la controverse entre scotistes et thomistes, sur la nature de ce *desiderium naturale beatitudinis*, et l'autre controverse sur la nature et les fonctions de l'Apologétique : celle-ci est-elle une science distincte, ou simplement une fonction de la théologie ? Et dans un cas comme dans l'autre, les réponses apodictiques relèvent d'un ordre de démonstration qui dépasse la philosophie pure. Autant vaudrait donc l'omettre ici, si on ne veut pas lui donner les développements nécessaires pour la rendre admissible.

PAGE 29 — L'auteur, après nous avoir dit que la béatitude consiste formellement et principalement dans la contemplation, continue, sans nous expliquer pourquoi, à nous parler de l'activité morale humaine, comme condition du bonheur parfait. Il faudrait appuyer ces remarques en montrant comment l'activité humaine, dans tous ses genres, est précisément subordonnée à cette vie intellectuelle, qui guidera toute la vie morale. Nous doutons fort qu'on puisse y arriver, en utilisant la psychologie et la morale, et même la métaphysique, telles que nous les avons ici.

PAGE 30 — Chapitre II. — Le traité de la loi, placé ici, nous l'avons dit, donne un caractère trop *a priori* à toute cette question, tandis qu'après le traité des actes humains, suivant l'ordre de saint Thomas, la loi nous apparaît logiquement comme la perfection vers laquelle tend naturellement notre activité libre.

PAGE 34 — La définition de la loi morale citée ici demande à être autrement précisée. Il est manifeste qu'elle vise directement la loi positive humaine, premier analogue connu par nous ; mais il faut nécessairement signaler ici qu'il faut prendre cette définition dans un sens analogique, si l'on veut la faire servir à la loi éternelle, temporelle, naturelle positive, divine ou humaine. Autrement, en la prenant dans un sens univoque, on se met dans une série d'embarras insolubles quand il s'agit de déterminer l'autorité, le bien commun, la promulgation et l'obligation qui en découlent, de chacune de ces espèces de loi.

PAGE 42 — La comparaison entre la loi naturelle et la loi éternelle, repose sur une conception de l'analogie tout à fait suarézienne : *secundum quid eadem, secundum quid diversa*, avec une analogie d'attribution intrinsèque *secundum plus et minus*. Et la première comparaison, qui identifie sujet et objet, agent et patient, est plus que scotiste. La deuxième demande qu'on précise la nature de cet "*imprimatur*" : cela sent l'ontologisme. N'oublions pas que l'intel-

ligence, puissance purement passive, à ses origines, abstrait les notions de loi et de droit naturel des données sensibles, comme elle le fait pour toutes ses autres connaissances.

PAGE 51.— Obligation de la loi naturelle. — Contre le positivisme moderne qui a envahi subrepticement plus d'une conscience catholique, il ne serait pas hors de propos de rappeler ici que cette obligation, conséquence de la *perspicuitas*, surgit nécessairement de la connexion entre un moyen et un fin que l'homme doit naturellement atteindre. C'est la distinction entre obligation morale naturelle, dérivant de l'évidence de la conscience d'un devoir, et l'obligation légale positive, qui, elle, requiert l'intervention du législateur dans sa promulgation.

PAGE 64 — Rappelons que la conscience morale est un acte humain moral : donc que la conscience est la cause exemplaire intrinsèque au sujet qui produit ses actes.

PAGE 65 — La deuxième phrase du premier paragraphe est équivoque. Il faut évidemment lire "*Duplex distinguitur Conscientia psychologica*". D'après les règles de la grammaire latine, lorsque le sujet n'est pas répété dans une phrase, c'est que celui de la phrase précédente est sous-entendu. Or, ici ce serait *conscientia moralis*.

PAGE 66 — Paragraphe II. — Un mot du rôle de la prudence, après la synderèse et la science morale, dans l'élaboration du jugement pratique de la conscience, ne serait pas superflu.

PAGE 69 — Puisqu'il n'a pas été encore question de l'acte humain, il aurait fallu ici introduire le tableau des douze actes qui intègrent la nature de toute décision délibérée, afin de discerner le rôle respectif de l'intelligence et de la volonté dans l'élaboration de ce jugement pratique de la conscience.

PAGE 85 — Cet article III devrait venir après l'article

IV "*De passionibus*", puisque d'une part, les "*habitus*" ont pour but de réprimer les mouvements des passions, et que de l'autre, ils se divisent en bons et mauvais, les premiers étant les vertus. Un mot sur la différence entre l'*habitus* latin et l'habitude française, s'imposait ici. De même quelques réflexions sur la psychologie expérimentale moderne, à ce sujet.

PAGE 87 — Preuve de la deuxième partie de la thèse. Encore un autre syllogisme oblique.

PAGE 89 — Il faudrait signaler ici la distinction entre *concupiscentia*, *passiones* et *metus*.

PAGE 93 — L'argument de la première thèse n'est pas en forme.

PAGE 95 — Voici enfin, au prologue, la distinction que nous réclamions entre acte humain physique et moral. Jusqu'ici, nos élèves seront restés dans l'équivoque ou l'ignorance de l'objet formel *quod* et *quo* de la morale. Il faudra donc qu'ils reprennent l'étude de tout ce qui précède, pour se mettre au point de vue requis. Ce n'est pas précisément un avantage pédagogique.

PAGE 97 — 2e phrase, 2e paragraphe. Voici encore *l'impressio legis aeternae* ; il est bien à craindre que les élèves, s'ils ne sont mis en garde, prendront cette expression pour signifier plus qu'une analogie purement métaphorique, et alors, il y a danger d'ontologisme.

PAGE 104 — *Sententia scolastica*... Qui soupçonnera, en lisant l'auteur, qu'il y a ici controverse entre Scot, Suarez et S. Thomas ? Pourtant l'application du volontarisme scotiste ou suarezien, en morale individuelle et sociale, qui prend son origine ici, a son importance ; et lui-même aurait probablement été obligé de prendre une autre attitude dans ces traités spéciaux, s'il avait signalé ces distinctions dès cette thèse.

PAGE 107 — Une thèse de cette importance devait être exposée en forme rigoureuse. De quelle relation s'agit-il ? accidentelle, ou transcendante ?

PAGE 116 — L'auteur est décidément charitable. Du simple point de vue historique, cependant, pour omettre les autres, il y aurait intérêt à savoir qu'on réfute ici Scot. De plus, il y avait ici une belle application de cette thèse à signaler, en morale sociale professionnelle, à la question de l'obligation morale pour un ouvrier, de faire partie de l'union de son métier.

PAGE 125 — *De virtutibus*. — Cet article est tout à fait hors de sa place. Il devrait venir après les *habitus*.

XXX

(La fin au prochain numéro)

Le sens des faits

Louise Nicolle, précurseur de nos oeuvres ouvrières féminines

L'Ordre de St-Dominique vient d'assumer l'honneur et la charge d'introduire et de conduire la cause de béatification de Louise Nicolle.

Dieu qui prédestinait cette pieuse tertiaire à l'apostolat ouvrier la fit naître le 9 juin 1847 à Saint-Amant, ville industrielle du Nord de la France, dans le diocèse de Cambrai. C'est là qu'elle vécut et qu'elle mourut le 1 août 1889, après avoir créé des oeuvres d'apostolat qui ne se localisèrent pas dans cette ville, mais qui iront au loin, dans les deux diocèses de Cambrai et de Lille, produire des fruits de salut, particulièrement dans la classe ouvrière.

Ne pouvant en raison de sa modeste santé, entrer au couvent, Louise Nicolle voulut être religieuse dans le monde par la profession du Tiers-Ordre. L'enthousiasme pour tout ce qui concerne l'enseignement des âmes l'inclina vers l'Ordre des Frères Prêcheurs, et ce fut au couvent des Dominicains de Lille qu'elle reçut les livrées de la Pénitence de S. Dominique, en décembre 1869, des mains du Père Raymond Boulanger qui, à cette époque, soulevait par ses prédications la classe ouvrière et préparait les voies à ceux que l'on appelle "les deux saints de Lille", MM. Philibert Vrau et Féron Vrau qui entrèrent pleinement dans les idées de Léon XIII et furent les apôtres de la classe ouvrière dans le Nord.

C'est donc sous la bannière de S. Dominique que Louise Nicolle commença et développa ses oeuvres. Pendant plus de vingt ans, les Dominicains furent ses directeurs, ses conseillers, ses amis, les prédicateurs de ses retraites. S'ils n'eurent pas de fille plus soumise, plus atta-

chée, Louise trouva toujours en eux des Pères d'un dévouement inlassable.

En vraie dominicaine, Louise Nicolle met à la base de toutes ses oeuvres la prière, la prière du Rosaire. Les archives de la Confrérie du Rosaire des Dominicains de Lille attestent ce qu'elle a fait pour implanter la dévotion du Rosaire dans la ville et la région de Saint-Amant. Elles attestent aussi la pluie de grâces que Marie fit tomber sur les Oeuvres de Louise Nicolle.

De ces oeuvres citons seulement : la Protection de la Jeune Fille dans les ateliers, le Patronage des Jeunes Filles Pauvres, le Refuge Saint-Joseph, les Mères Chrétiennes, l'Oeuvre du Crochet qui fournissait un travail honnête et rémunérateur aux Femmes et aux Filles à domicile et les préservait ainsi des dangers de la promiscuité de l'atelier et aussi de ceux de la paresse en temps de chômage, — car Saint-Amant est ville-frontière de la Belgique.

Pour l'aider dans ses Oeuvres, Louise Nicolle se choisit des auxiliaires, non dans la classe du monde à laquelle elle appartenait, mais dans la classe ouvrière. Fidèle aux directions de Léon XIII, elle choisit comme coopératrices des ouvrières plus pieuses, mieux douées intellectuellement et moralement et en fit des apôtres zélées de leurs compagnes moins privilégiées. Toutes étaient tertiaires dominicaines et vivaient d'une vie vraiment religieuse longtemps avant que l'archevêque de Cambrai eut décidé de transformer la Fraternité en Association de religieuses vivant dans le monde, sans costume religieux.

Louise Nicolle mourut le 1er août 1889. Elle se survit dans l'Association des Humbles Filles du Sacré-Coeur, Tertiaires régulières de Saint Dominique.

Cinq ans avant sa mort, se rendant compte d'elle-même, par ordre de son confesseur, elle écrivait : "Le Sacré-Coeur, l'Enseignement religieux, l'Immolation, voilà les trois grands attrait de ma vie." Sa vie est bien là tout entière.

re : *Jésus aimé, Jésus enseigné, elle-même immolée* ; en trois mots elle a tout dit.

Le Sacré-Coeur a été la source du feu qui la consume. La flamme de ce feu autour d'elle s'est répandue sans s'assouvir, brûlant de faire connaître Jésus, pour le faire aimer.

Ce zèle devait consumer la jeune apôtre. C'est la loi de ceux qui aiment. Ni l'affection donnée dans sa suave tendresse, ni l'action même dans l'énergie du dévouement, ne suffisent à l'amour. Depuis le Calvaire, qui s'est donné a soif de souffrir : mystérieuse réponse du coeur humain au Coeur divin percé sur la Croix. Cette soif Dieu l'étancha avec abondance : Il voulut faire part à Louise Nicolle de son fiel !

Son ardente charité, la Servante de Dieu ne l'exerçait pas seulement autour d'elle ; elle aurait voulu en embraser toute la terre. Son coeur magnanime et son zèle intense la portaient vers toutes les âmes. L'Amérique lui souriait pour ses Filles. "Si un jour, disait-elle, on nous empêche de faire le catéchisme dans notre pays, nous irons dans le Nouveau Monde travailler à convertir les âmes... Si je ne puis travailler en France comme je le voudrais, écrivait-elle aussi à un Dominicain, après le départ de ma pauvre mère pour le ciel, rien ne m'empêchera d'aller en Amérique aider nos bons Pères, me faire leur catéchiste."

Nous demandons à nos frères, à nos amis d'Amérique de prier Dieu afin qu'il glorifie sa servante qui a tant travaillé à le faire connaître, et à le faire aimer. Qu'ils invoquent Louise Nicolle dans leurs maladies et leurs besoins spirituels, et, s'ils le peuvent, qu'ils daignent contribuer par une petite aumône aux frais du Procès de béatification.

M.-D. CONSTANT, O. P.

N. B. — Pour tout ce qui concerne Louise Nicolle, prière de s'adresser au R. P. Constant, O. P., 15 bis, rue Rousselet, Paris (VII).

Diverses Lunettes

Monsieur Olivar Asselin,
Rédacteur en chef, "Le Canada",
Montréal.

Cher Monsieur,

L'on a de diverses parts et à plusieurs reprises, dans votre journal, mentionné mon nom en l'accompagnant de réflexions aigres-douces au sujet de deux recensions publiées dernièrement dans la "Revue Dominicaine". Je me permets de rectifier certains points de vue et d'engager mes lecteurs à ne trouver, dans mes brèves appréciations littéraires que ce qu'elles contiennent réellement et non pas ce qu'on désirerait absolument y découvrir.

Un premier mot tout d'abord, pour M. Louis Dantin, auquel l'éditeur de "La Rue des Forges" a communiqué la critique que j'ai faite de cet ouvrage en même temps que vos commentaires approuvateurs publiés dans "Le Canada" du 30 août 1932. L'auteur du "Coffret de Crusoé", "après avoir lu "ma critique et les commentaires de M. Asselin, puis relu "plusieurs pages du livre lui-même", répond qu'il ne comprend rien à cet effarouchement. Mais où est donc "l'effarouchement"? Un livre paraît, je signale quelques lacunes, M. Asselin fait siennes mes remarques en soulignant davantage leur portée, je ne vois là absolument rien d'effarouchant. L'effarouchant, M. Dantin, c'est de continuer d'accréditer sciemment et volontairement chez nos concitoyens de langue anglaise et chez nos cousins de France, la légende de notre patois. Nous n'avons pas le droit chez nous de nous permettre de telles fantaisies et nous en avons encore pour quelques décades à griffonner avant que les étrangers tolèrent que nous défiions la grammaire au nom de l'art, si art il y a. "Il serait enfantin, d'après vous, de

“vouloir cacher au reste du monde, des défauts que nous “reconnaissons avoir,” mais l’on m’a toujours enseigné et j’ai toujours cru, jusqu’à maintenant, qu’il était défendu de se mépriser ou de se calomnier soi-même volontairement.

D’ailleurs l’on a exagéré la rigueur de mon jugement sur le livre de M. Laferrière. Tout un paragraphe bien isolé, bien en vue a passé inaperçu. Je le cite de nouveau et l’offre en amende honorable : “Il m’est pénible de faire ces “remarques, ai-je écrit, quand j’ai été maintes fois mis en “demeure en lisant “La Rue des Forges”, d’admirer le talent du chroniqueur. Il se manifeste en une foule d’endroits, par l’esprit, beaucoup d’esprit — c’est un compliment qui en vaut la peine — un don précieux d’observation, une originalité incontestable et une connaissance parfaite de la langue française telle qu’on la parle dans “les milieux moyens de Montréal, des Trois-Rivières, de “Québec et de Rimouski.” Ce qui précède et ce qui suit n’est pas assez considérable après tout pour interdire à “La Rue des Forges”, le droit de vivre. Il est aussi totalement en dehors de mes moyens de mettre à mort une oeuvre littéraire qui doit continuer de faire voir comment nous n’avons pas fini d’être bêtes... différence de points de vue.

Quant à vous, cher M. Asselin, n’auriez-vous pas exagéré la portée de mon étude sur “Le Coffret de Crusoé”, dernier volume de M. Dantin ? Après avoir lu vos réflexions, je persiste à croire qu’il n’y a pas de mal à établir une comparaison entre certaines pièces du “Coffret” et certains sonnets des “Trophées”, même lorsqu’on a lu Nelligan et tant de fois que l’on peut encore en réciter un bon tiers de mémoire. J’ai bien lu aussi tout dernièrement dans une revue du pays, le nom de Paul Verlaine accolé à celui de Mlle Jovette-Alice Bernier. Et puis, je n’ai jamais eu l’intention de classer nos poètes. “L’Imitation” nous demande de ne pas discuter sur le mérite respectif des Saints et sur leur degré de gloire dans le ciel. Les mots “un, deux,

trois", ce n'est pas moi qui les ai écrits. Je me suis bien gardé précisément "de décerner le laurier suprême" : ne sont-ce pas là mes propres paroles ? Qu'un autre, comme M. Willie Chevalier, par exemple, à qui je dirai un mot en terminant, préfère M. Paul Morin à M. Louis Dantin, libre à lui, on ne vibre pas tous de la même façon. Je sais bien que M. Paul Morin est un grand poète ; on me l'a appris dès le collège, où l'on m'a appris aussi ce que c'était que l'hyperbole, figure littéraire qui consiste à dire plus pour faire entendre moins.

Maintenant, M. Willie Chevalier, vous me permettrez bien de souligner la hardiesse de vos insinuations. Vous ne savez rien de mon opinion sur "Le Paon d'émail", alors, il convenait de n'en rien dire. Vous m'attribuez "naturellement", mais gratuitement, des intentions apologétiques que je n'avais pas. Je tiens à vous avertir également que je n'ai pas commis une si grave erreur sur le titre du dernier recueil de M. Paul Morin. Pour vous en convaincre, allez voir à la page 275, de l'"Anthologie des Poètes Canadiens" composée par Jules Fournier, "mise au point" et préfacée par M. Asselin, (Granger Frères, Montréal 1920). J'ai lu ce livre, et j'ai lu "Poèmes de Cendre et d'Or", — ça va ? — et j'ai lu beaucoup d'autres choses encore, bien que je sois né après le siècle. A quels titres me soupçonnez-vous de parler de livres que je n'ai pas lus ? Ceci est tout au moins singulier, quand en appréciant le livre de Jean Nar-rache, vous vous êtes borné à citer Jehan Rictus, alors qu'avec une culture littéraire suffisante, l'on eut tout naturellement parlé d'Auguste de Chatillon, d'Eugène Chavette, de Charles Monselet, d'André Gill, de Maurice MacNab, et d'une foule d'autres qui ont eu leurs heures de soliloque. Avec un peu plus de largeur de vue l'on eut joint également aux noms de Paul Morin — pourquoi le premier, s'il n'est pas permis d'établir de hiérarchie ? — de René Chopin, d'Emile Nelligan, de Jovette-Alice Bernier, de Jean Nar-rache et de Robert Choquette, le nom de Louis Dantin qui,

ce me semble, "n'a pas plus que les autres à nous faire rougir de notre production littéraire".

Agréez, cher Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Albert SAINT-PIERRE, O. P.

Ottawa, 20 octobre 1932

Manifestations thomistes

La Société thomiste de l'Université d'Ottawa a inauguré le 2 octobre, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, et la présidence active du R. P. Simard, O. M. I., en présence d'un nombreux clergé, la série annuelle de ses conférences. Le R. P. Lepage, O. M. I., a donné une conférence sur la valeur réelle de la preuve de l'existence de Dieu par "la gradation des êtres" et le R. P. Réghaire, C. S. Sp., a rempli le rôle d'objectant. Un discours du président d'honneur sur la nécessité des études métaphysiques a clos la réunion.

Dix jours plus tard, avait lieu à Québec la troisième session de l'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin. Aux trois séances, présidées respectivement par Leurs Excellences, NN. SS. Villeneuve, Courtois et Courchesne, furent lus des travaux fort remarquables par leur tenue scientifique. On entendit tour à tour M. l'abbé Alexandre Vachon : *Les conditions du véritable essor scientifique* ; M. l'abbé Gérald-B. Phelan : *"The teaching of Philosophy in non-catholic Universities in Canada"* ; M. l'abbé Oscar Gauthier : *Le rôle de l'analogie dans la doctrine thomiste* ; le R. P. P.-M. Gaudrault, O. P. : *Influences des Etudes médiévales sur le progrès de la philosophie et de la théologie* ; et M. l'abbé Emile Yelle : *Le désir naturel de connaître Dieu, d'après saint Thomas d'Aquin*. Outre les allocutions du Président Mgr L.-A. Pâquet, P. A., et des présidents d'honneur, de brefs rapports sur les activités de divers groupements intellectuels furent présentés par le T. R. P. Forest, O. P., secré-

taire, par M. l'abbé Robert, secrétaire-adjoint, et par le R. P. Simard, O. M. I., président de la Société Thomiste d'Ottawa.

Comme aux deux sessions précédentes, les thèmes métaphysiques furent choisis parmi ceux qui offrent une infinité d'applications doctrinales, et les sujets concrets pénétrèrent dans la plus vivante actualité. On ne saurait trop féliciter le Président de l'Académie d'avoir su imprimer à l'assemblée une direction si haute et si opportune, et ses collaborateurs d'avoir secondé ses vues avec tant de réalisme et d'esprit philosophique. Espérons que leurs travaux, diffusés par le livre et la revue, iront porter la lumière aux arriérés qui prétendent rejeter le thomisme sans savoir ce qu'il contient ni par quoi le remplacer.

Fra DOMENICO

Dans l'Ordre

Paris. — On apprendra avec plaisir les changements suivants dans le service des trois organes si répandus et si goûtés : *La Vie Spirituelle*, *La Vie Intellectuelle*, *Les Documents de la Vie Intellectuelle*. Les Documents et *La Vie Intellectuelle* seront fusionnés en un seul périodique paraissant deux fois par mois au lieu d'une. De plus, le prix de l'abonnement global à *La Vie Spirituelle* et à *La Vie Intellectuelle* (avec Les Documents annexés) est baissé pour ce qui regarde le Canada de 100 à 85 francs.

Etats-Unis. — La Province St-Joseph envoie le R. P. Skekan à Fribourg, comme professeur à l'Université de cette ville, le R. P. Ross à Paris pour études complémentaires de français, et le R. P. Emmans à l'Ecole Biblique de Jérusalem pour études complémentaires en Ecriture Sainte.

— Une procession de 1000 hommes appartenant à la confrérie du "*Holy Name*" de la province St-Vincent Fer-

rier, a circulé dans les rues de New York sous la direction du R. P. D. H. Barthelemy, O. P.

Québec. — Le dimanche soir, 25 septembre, avait lieu dans l'église St-Dominique une cérémonie d'adieux à l'occasion du départ pour le Japon des RR. Marcel Fournier, Benoît-M. Larose, Paul Egli, O.P., et de M. l'abbé Théodore Cools, T. O. S. D. Le Père Egli est un Suisse de langue allemande, l'abbé Cools, un prêtre hollandais du diocèse de Smyrne que son évêque veut bien prêter pour dix ans à la Mission de Hakodaté. S'étaient joints à ce groupe les RR. PP. Henri, Géhannin et Muric, O. M. I., en prochaine partance pour les missions du Nord-Ouest canadien.

Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a daigné profiter de la circonstance pour faire aux paroissiens de St-Dominique une première visite longtemps retardée par les soucis de sa charge pastorale. Après les allocutions du matin par le P. Egli et le sermon du soir par le P. Larose, on eut le plaisir d'entendre le fils illustre d'une grande famille missionnaire, prodiguer ses encouragements aux partants et ses conseils aux paroissiens soucieux de fournir leur aide à l'apostolat en terre infidèle. Le R. P. Henri Martin souhaita la bienvenue à Son Excellence ainsi qu'au nombreux clergé réuni dans le sanctuaire.

Le R. P. Marcel Fournier a chanté, le même jour, une messe selon le rite dominicain, dans la chapelle du Collège de Lévis, son "Alma Mater", et reçu les vœux de M. le Supérieur. Il y eut, dans l'après-midi, présentation d'un cadeau, cérémonie du baisement des pieds et allocution par Mgr Egide Roy, O. F. M., Préfet Apostolique de Kagoshima, Japon.

— Le R. P. Marie-Gabriel Brien a prêché le panégyrique de S. François dans l'église des Capucins de Limoilou.

— S. E. Mgr Villeneuve a présidé, le 7 octobre, à l'Isle Verte, petite patrie de feu le cardinal Rouleau, le dévoile-

ment d'une plaque commémorative offerte à la mémoire de Son Eminence par Mgr J.-A. Verreau, P. D., curé de la paroisse. Ce dernier adressa la parole à la suite de Leurs Excellences Nosseigneurs Villeneuve et Courchesne. L'inscription suivante est gravée sur la plaque :

A LA MEMOIRE VENEREE DE
L'EMINENTISSIME CARDINAL
RAYMOND-MARIE ROULEAU, O. P.
ARCHEVEQUE DE QUEBEC,
DECEDE LE 31 MAI 1931,
NE A ST-J.-B., ISLE-VERTE, LE 6 AVRIL 1866,
ETUDIANT AU SEMINAIRE DE RIMOUSKI EN 1879,
ENTRE CHEZ LES PERES DOMINICAINS EN 1886,
EVEQUE DE VALLEYFIELD LE 22 MAI 1923,
ARCHEVEQUE DE QUEBEC LE 9 JUILLET 1926,
CREE CARDINAL LE 19 DECEMBRE 1927,
INHUME EN LA BASILIQUE DE QUEBEC LE 6 JUIN 1931.
DEUX GRANDS AMOURS ILLUSTRERENT SA VIE :
"L'AMOUR DE L'EGLISE ET CELUI DE SA PATRIE."
REQUIESCAT IN PACE.

Montréal. — Le R. P. Thomas-M. Lamarche a donné le 4 octobre une causerie sociale aux ouvriers de la paroisse St-Louis de Gonzague, et le 9 une causerie religieuse à l'Heure Catholique de la Radio sur le mystère de la Visitation. Il prêchera, à St-Dominique de Québec, le 2e sermon du triduum en l'honneur de S. Albert le Grand.

— Le R. P. Bourbonnière, prieur de St-Hyacinthe, et le R. P. Boivin, de notre Couvent de Montréal, sont en tournée de prédication paroissiale dans les Iles de la Madeleine.

— Le Foyer Notre-Dame de Grâce, tenu par les Soeurs Dominicaines, qui en ont pris possession le 17 septembre, a été béni le 2 octobre par le T. R. P. Bibaud, provincial.

Lewiston. — Le R. P. Dominique Beaulne a prêché au cimetière à l'occasion du pèlerinage annuel des villes de Lewiston et d'Auburn.

— Le R. P. Dominique Mauger a été nommé directeur des Jeunes de l'Association St-Dominique en remplacement

du R. P. Henri-D. Charette.

— Une cloche offerte au R. P. Thomas Houle, desservant de la chapelle de Sabattus, a été bénite le 25 septembre.

Sackville, N.-B. — Les RR. PP. Bourque, Gill et Dumont sont revenus d'une longue tournée apostolique, le premier dans Québec et les Provinces Maritimes, le second dans le Tennessee et la Nouvelle-Ecosse, le troisième dans la Louisiane.

— Le R. P. Marc Côté, curé, a reçu l'abjuration de trois non-catholiques, un jeune homme et deux jeunes filles, et leur a conféré le sacrement de baptême.

— S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, et les RR. PP. Leduc et Papillon, retours de Rome, ont passé quelques jours au Couvent.

Prince-Albert, Sask. — "Le Patriote de l'Ouest" salue avec éloges la fondation par nos Pères de l'Oeuvre des Retraites fermées, et S. E. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince Albert et Saskatoon, a adressé une lettre d'encouragement au T. R. P. Duprat qui venait de prêcher avec fruit les deux premières retraites dans le couvent des Soeurs de la Providence de Saint-Brieux, à St-Louis, Sask.

Ottawa. — Le dimanche soir, 2 octobre, nos missionnaires quittaient définitivement la capitale. Il y eut réunion des paroissiens à l'église où le R. P. Larose répéta son instruction donnée le dimanche précédent à Québec. Au chapitre, les partants reçurent les adieux émus du T. R. P. Prieur. A la gare enfin, où S. E. Mgr Forbes, suivi d'une immense foule, attendait le train de Montréal, porteur de l'héroïque contingent des FF. des Ecoles Chrétiennes et des SS. de Congrégation, ce fut durant environ quinze minutes une scène inoubliable, faite de simplicité et de grandeur. Conversations d'un groupe à l'autre, à voix comprimée, larmes silencieuses, glissement furtif d'une aumône, dernière

embrassade, puis tout à coup, à l'ébranlement du convoi, le jaillissement spontané de l'"O Canada". Impuissants à traduire pareille scène, les meilleurs dramaturges pourraient à peine en imaginer une semblable, où manquerait toujours l'atmosphère surnaturelle, l'émoi intense et la palpitation même de la vie.

— La retraite conventuelle a été prêchée par le T. R. P. Réginald Ouimet, prieur.

— Les RR. PP. Marie-D. Chenu, O. P., et Benoît Mailloux, O. P., respectivement régents des études au Saulchoir et à Ottawa, seront professeurs à l'Université d'Ottawa pour l'année académique 1932-1933.

— A la Société d'études religieuses, le 17 octobre, les membres de nos Cercles d'études ont assisté à la leçon d'ouverture donnée par le R. P. Raymond Charland. Le sujet traité était le suivant : Pie XI et les accords du Latran. Le T. R. P. A. Leduc, premier organisateur de la Société, avait bien voulu présider cette première réunion.

— Le T. R. P. Provincial a présidé à l'ouverture solennelle des cours en notre couvent d'Ottawa. Après de brefs commentaires sur la "*Ratio Studiorum*", il fit part aux professeurs et aux étudiants du présent que vient de leur faire le Chapitre Général de Saulchoir : un Maître en sacrée théologie, le T. R. P. Marie-Dominique Chenu. Des applaudissements prolongés saluèrent le nouveau dignitaire et soulignèrent l'affection admirative que lui portent tous ses frères canadiens. Le T. R. P. Chenu affirme alors que ses voyages au Canada ont attiré sur lui l'attention des supérieurs et qu'ainsi le bienveillant accueil de la Province Saint-Dominique a été complice du mauvais coup des Révérendissimes Capitulaires." Puis, l'illustre professeur, faisant le discours officiel d'ouverture, rappelle l'unité de la vie dominicaine. Ce serait une perversion funeste que de dissocier les éléments intégrant la vie intellectuelle et la vie religieuse du Prêcheur. Les sciences annexes doivent

concourir à une meilleure formation générale, à une connaissance théologique plus approfondie. La vie dominicaine authentique unifie enfin les études *théologiques* et la vie *théologale* : en effet c'est la lumière de la foi et la motion de la charité qui doivent guider toute la vie d'étude du fils de saint Dominique.

DISTRIBUTION DES COURS POUR L'ANNEE 1932-1933

Théologie dogmatique :

Somme théologique. (Ia Pars, IIIa Pars, Suppl.)
 La création et les anges *T. R. P. P.-M. Gaudrault*
 Les sacrements (en particulier) *R. P. G.-A. Albert*

Théologie morale:

Somme théologique. (Ia IIae; IIa, IIae)
 Péché et Grâce *R. P. G. Massé*
 Religion, Force, Tempérance *R. P. B. Mailloux*

Traité spécial:

Habitus et Vertus *R. P. R. Charland*
 La loi *R. P. L. Lachance*
 La justice *R. P. G.-H. Lévesque*
 Exégèse du N.-T. : S. Jean *R. P. A. St-Pierre*
 Histoire des dogmes : Les sacrements.....*R. P. R. Martineau*

Droit canonique:

Les sacrements *R. P. R. Charland*
 Le mariage *R. P. L.-M. Sylvain*
 Liturgie : Les Sacrements *R. P. Th. Charland*

Eloquence sacrée:

Les Sources *R. P. A. St-Pierre*
 Diction *R. P. G.-H. Lévesque*

Philosophie:

Métaphysique *R. P. L. Lachance*
 Psychologie rationnelle *R. P. R.-M. Voyer*
 Histoire de la Philosophie *R. P. L. Lachance*

Cours aux externes:

Traité de l'Ame, du Vrai, du Beau *R. P. R.-M. Voyer*

Traité de l'Etre, des Causes *R. P. L. Lachance*

Leçons de Morale *R. P. B. Mailloux*

Leçons d'Histoire :

Philosophie médiévale *T. R. P. P. M.-D. Chenu*

Philosophie grecque *T. R. P. M.-C. Forest*

Leçons de Théodicée *T. R. P. P.-M. Gaudrault*

Apologétique:

L'analyse de l'acte de foi *R. P. R. Gauthier*

Introduction à l'Ecriture Sainte *R. P. L.-M. Sylvain*

Histoire de l'Eglise :

L'Antiquité et le Moyen-Age *R. P. Th. Charland*

Langues: Hébreu, Anglais, Italien:

RR. PP. P. Letarte, L. Lafontaine, R. Charland

INSTITUT D'ETUDES MEDIEVALES

PROFESSEURS

Président de l'Institut:

R. P. B. Mailloux, O. P., régent des études.

Directeur de l'Institut :

T. R. P. M.-D. Chenu, O. P., maître en théologie, professeur d'histoire de théologie médiévale (Le Saulchoir).

Secrétaire :

R. P. J. Péghaire, C. S. Sp.

Bibliothécaire :

R. P. L. Lachance, O. P.

Professeurs :

T. R. P. C. Forest, O. P., maître en théologie, professeur d'histoire de la philosophie à l'Université de Montréal.

R. P. J. Péghaire, C. S. Sp., docteur en philosophie, professeur de philosophie à l'Université de Montréal et au Collège Saint-Alexandre.

R. P. L. Taché, C. S. Sp., docteur en droit canon,

professeur au Collège Saint-Alexandre.

R. P. Louis, O. M. Cap. docteur en théologie, directeur du Collège Séraphique, Ottawa.

R. P. L. Lachance, O. P., docteur en philosophie.

R. P. TH. Charland, O. P.

R. P. L. Lévesque, O. P.

R. P. R. Charland, O. P., docteur en droit canon.

R. P. R.-M. Martineau, O. P.

PROGRAMME DES COURS

Cours généraux :

Méthodologie historique R. P. Th. Charland

Sciences auxiliaires : Paléographie R. P. Th. Charland

Histoire de la philosophie R. P. Lachance

Histoires des Dogmes :) Les Sacrements R. P. Martineau

Histoire de l'Eglise R. P. Th. Charland

Histoire des Institutions :

I. Liturgie et culte R. P. Th. Charland

Cours spéciaux :

Ier SEMESTRE

Le livre III *De Anima* dans le Moyen Age latin (Exercices pratiques) T. R. P. Chenu

Le problème de l'origine de l'âme, au XIIIe siècle (Exercices pratiques) T. R. P. Chenu

Le *De intellectu et intelligibili* de S. Albert le Grand (Exercices pratiques) T. R. P. Chenu

La mystique cistercienne (3 cours) M. E. Gilson

Le sermon au Moyen Age (3 cours) R. P. Th. Charland

Le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle. Eckhart, Tauler, Ruysbroeck (10 cours) T. R. P. Chenu

(Ce cours fait partie de la Faculté de Théologie de l'Université d'Ottawa ; il est donné dans les locaux de l'Université.)

IIe SEMESTRE

Histoire de la littérature : Dante

Histoire de l'art : La peinture

Les premières écoles franciscaines (3 cours).....*R. L. Louis*

Questions de psychologie :

Les théories sur l'*intellectu* et la *ratio* *R. P. Péghaire*

Les théories économiques au XVe siècle *R. P. Lévesque*

La théologie sacramentaire au Moyen Age.....*R. P. Martineau*

Les privilèges des Mendiants (mendicité,
enseignement, etc.) (3e cours) *R. P. R. Charland*

Cours annexe :

En liaison avec les cours généraux d'histoire et de critique historique, est établie une chaire d'histoire du Canada.

Fra DOMENICO

L'esprit des livres

P. BILLUART, O. P. — "Sancti Thomae Aquinatis Summa Theologica." — Diligenter emendata, De Rubeis, Billuart et aliorum notis selectis ornata. Editio Taurinensis emendatissima, 1932. Sex vol. in 8 max. pag. 4 400 circiter. Lib. it. 70. Marietti editoris, Via Legnano, 23 — Torino (118)

Voici un nouveau tirage, le vingtième, croyons-nous, d'une édition préparée au temps de Léon XIII. La succession rapide des tirages est la meilleure preuve des services que l'édition Marietti a déjà rendus et qu'elle peut rendre encore. En plus d'être accessible à la bourse modeste des étudiants, elle se recommande par de réelles qualités de présentation. Le texte, sans prétention critique, est suffisamment correct; un format commode, un dispositif typographique clair, des tables et index bien rédigés facilitent le maniement de ces volumes. Une conclusion précède le corps de chaque article dont elle résume la doctrine, aidant ainsi la mémoire. Comme l'indique le sous-titre, on a ajouté au texte de S. Thomas de brèves notes, des références, des explications de termes, des énoncés d'opinions; tout cela a son utilité, du moins pour un premier contact avec la Somme, car une lecture assidue laisse voir que plusieurs de ces notes n'envisagent point la position des questions au XIII^e siècle. En tenant compte du contexte historique, elles éclaireraient mieux le texte lui-même.

On doit donc remercier la maison Marietti du concours qu'elle apporte à la diffusion de la doctrine thomiste par ses nombreuses éditions des oeuvres de S. Thomas, particulièrement la Somme Théologique.

J.-M. P.

DE CARPO - MORETTI. — "Caeremoniale juxta ritum romanum". — Editio Decima revisa et aucta juxta novissima Decreta Sacrae Rituum Congregationis et Codicem Juris Canonici, cura et studio, Sac. Aloisii Moretti. In-8, 1932, pag. XVIII-816. Lib. It. 25. Linteo contextum : Lib. It. 32. (Italia) Torino (118), Via Legnano, 23.

La grande notoriété de l'oeuvre du maître en liturgie qu'est le P. Louis de Carpo la dispense de toute recommandation.

Cette nouvelle édition, souhaitée depuis longtemps, vient combler une lacune: beaucoup, en effet, désiraient posséder le Cérémonial du P. De Carpo rendu conforme aux plus récentes décisions de la S. C. des Rites, et publié sous un format plus commode.

Quelles sont les autres différences entre la rédaction actuelle et la précédente, la préface même va nous l'apprendre: "Ma préoccupation principale, écrit Don Moretti, a été de rendre plus claire encore la disposition du volume; pour cela, la matière, jadis divisée en trois parties, l'est maintenant en six, dont les deux premières avec subdivisions. J'y ai inséré des tables pour la célébration des messes votives et des défunts, avec quelques graphiques permettant de se retrouver en un instant dans les cas difficiles. Enfin, j'ai ajouté un index aussi complet que possible, où le lecteur découvrira immédiatement l'objet de ses recherches."

A notre avis deux qualités surtout distinguent le volume: concision et perspicacité.

Le curé en possession de cet ouvrage n'aura pas besoin d'autres livres liturgiques pour les diverses cérémonies qui peuvent avoir lieu dans une église de paroisse: on y trouve, en effet, le dispositif de la visite de l'Evêque, de l'administration solennelle de la Confirmation, de la bénédiction du T. S. Sacrement, et de l'absoute.

Dans les séminaires, l'oeuvre peut servir de manuel, car elle contient la description détaillée des fonctions de chaque degré de la hiérarchie, et l'exposé complet des cérémonies de la sainte messe.

La citation des Décrets de la S. C. des Rites et des Canons du Code concernant la Liturgie ajoute à la valeur et à l'utilité de l'ouvrage.

C'est un devoir de féliciter le compilateur comme, aussi, de remercier l'éditeur Marietti, spécialiste averti de ces excellentes publications destinées au clergé.

P.-J. R.

Mgr L. PAULOT. — "L'Esprit de sagesse". — Essai de synthèse des principes généraux de la vie intérieure. 2ème édition. Editions de "La Vie Spirituelle", Librairie Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice. Paris.

"L'esprit de sagesse" de Mgr Paulot est parvenu à sa seconde édition sans avoir subi de retouches. Cet ouvrage écrit dans un style

simple et vivant, et destiné à être lu principalement par les membres du clergé, est avant tout, en matière de spiritualité, un essai de haute vulgarisation.

L'auteur fait un usage heureux et fréquent de la Bible. Son esprit est sursaturé de la doctrine et de la mentalité de saint Augustin. Voilà pourquoi son oeuvre est à base de psychologie concrète et porte tant dans son principe directeur — la notion d'ordre — que dans ses grandes divisions — l'ordinaire *avec poids, mesure et nombre* — une influence augustinienne.

Mgr Paulot cite souvent saint Thomas d'Aquin. Pour justifier son titre — "*L'esprit de sagesse*" — emprunté à la Sainte Ecriture, il aurait pu utiliser avec profit un article de la Somme (II-II, q. 45, art. 5. c.) où saint Thomas déclare le don de sagesse nécessaire à un certain degré, pour tous les chrétiens.

Sur les questions d'école, sur le motif formel de l'espérance et sur la nature des dons du Saint-Esprit, pour ne citer que ces deux cas, il adhère toujours à la doctrine du Docteur Commun. Mais il nous donne l'impression d'être plus familiarisé avec S. Augustin qu'avec S. Thomas. Ainsi, son vocabulaire théologique pourrait être de-ci de-là plus précis. Il confond providence et gouvernement divin, syndérèse et conscience morale, l'ordre de la raison et celui de la charité.

Mgr Paulot reste dans la tradition en enseignant l'unité de la vie intérieure et le caractère normal de la contemplation dans la vie chrétienne parfaite. Nous l'en félicitons sincèrement. L'auteur présente son ouvrage comme un "essai de synthèse des principes généraux de la vie intérieure". Cette synthèse originale serait plus complète si elle nous parlait du fondement de cette vie en notre âme: l'habitation de la Trinité comme objet de connaissance et d'amour; si elle nous montrait plus clairement le but essentiel de la vie chrétienne: la pleine perfection de la charité réalisée au moyen de la contemplation surtout par l'exercice du don de sagesse; enfin si elle appuyait sur la nature de la charité qui est essentiellement une amitié entre Dieu et l'âme, cela nous porterait à aimer Dieu non seulement pour notre bien, comme dans l'espérance, mais surtout pour son bien, ce que réalise la divine charité.

Dans l'intention de l'auteur, "ce livre tend à conduire l'âme jusqu'à la perfection de la vie unitive." Atteindra-t-il toujours cet objectif. C'est ce que nous souhaitons, mais nous sommes assuré que ceux qui le liront en tireront de grands profits spirituels.

R.-M. B.

Abbé Maurice BESSODES. — "La Sainte Amante de Jésus : Marie Madeleine." In-8, 1931. pag. VIII-136. Casa Editrice Marietti. Via Legnano 23, Torini (118).

Ame toute d'une passion pour le mal comme pour le bien mais successivement ; coeur affamé d'amour profond, mais coeur malheureux jusqu'au moment de sa rencontre avec le Christ ; puis, — le vase d'albâtre brisé et le nard répandu, — coeur vaillant et fidèle, coeur ardent, impétueux et illuminé pendant les longues années de contemplation et de pénitence : voilà Madeleine, la sainte amante de Jésus, telle que M. l'abbé Bessodes a voulu nous la peindre en de belles et pieuses pages.

L'auteur — aucun panégyriste, si ce n'est Guy Chastel, ne l'ayant déjà fait — a reconstitué toute la vie de Marie de Magdala, sans vouloir faire oeuvre scientifique, pourtant ; et le lecteur, avec grande édification peut suivre du berceau à la tombe, celle qui se vit pardonner beaucoup, parce qu'elle avait beaucoup aimé.

Il y a de la poésie, de l'émotion et de la grandeur dans ce petit livre, mais il y a surtout de la piété, un souffle chaud et pur qui sait toucher et convaincre, pour entraîner vers les sommets.

La plume de l'auteur est ferme et bien taillée, souvent elle vibre comme une épée sous le choc, alors le style élégant et riche, mais prodigue parfois, est vif et fier.

Bien lu, ce petit livre procure une joie intérieure profonde.

F. M. C.

Marius PISTOCCHI. — "De Bonis Ecclesiae temporalibus". In-8, 1932, pag. VIII. Casa Editrice Marietti, Via Legnano, 23, Torino.

L'auteur nous donne un commentaire élaboré de la partie VI du Livre III du Code de Droit Canonique. L'ouvrage est intitulé "Des biens temporels de l'Eglise", et commence par examiner soigneusement les 4 canons préliminaires du traité, à savoir les c. c. 1495-1499, puis il traite en suivant l'ordre du Code, de l'acquisition des biens ecclésiastiques, de l'administration des biens ecclésiastiques, des contrats, et des fondations pieuses.

M. le chanoine Pistocchi est déjà avantageusement connu dans le monde des canonistes. Aussi faut-il le féliciter du commentaire qu'il

vient de nous donner sur les biens temporels de l'Eglise. C'est une matière qui a son importance et surtout qui offre de grandes difficultés au point de vue canonique. Nous recommandons vivement cet ouvrage à ceux qui désirent connaître la législation ecclésiastique sur ce sujet, ils y trouveront leur profit. L'auteur cependant nous permettra-t-il une remarque ? La disposition matérielle du livre laisse un peu à désirer. On n'y voit pas assez clair, et on perd du temps à trouver ce que l'on cherche. Un index alphabétique aurait aussi son utilité. Mais ce sont là de petits défauts faciles à corriger dans une édition subséquente, et qui n'enlèvent rien au mérite intrinsèque de l'ouvrage. Nous constatons avec plaisir que l'auteur s'en est tenu strictement à la méthode d'interprétation imposée aux professeurs de texte par la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités, qui est de suivre religieusement l'ordre du Code et des titres, et d'interpréter diligemment tous les canons. S'astreignant à cette méthode rigoureuse M. le chanoine Pistocchi n'en a pas moins fait pour cela un ouvrage solide où toutes les questions qui se rapportent aux biens temporels de l'Eglise sont suffisamment traitées. En particulier l'auteur s'est efforcé de nous montrer les ressemblances et les points de contact avec le Droit Romain et le Droit civil moderne, surtout celui de l'Italie. On voit bien quelle est la position de l'Eglise en face des questions économiques et des problèmes d'ordre matériel de l'époque présente.

P. Raymond CHARLAND, O. P.

Félix CAPPELLO, S. J. — "De Sacramentis ; Pars II, De Extrema Unctione." — Accedit Appendix : De jure Orientalium. In-8, 1932, pag. 312. Casa Editrice Marietti, Via Legnano, 23, Torino.

Le R. P. Cappello complète son traité canonico-moral des Sacrements en offrant au public une étude détaillée du Sacrement de l'Extrême-Onction. Il traite successivement de l'existence du Sacrement de l'Extrême-Onction, de son essence, du ministre, de la fin et des effets, du sujet, de l'obligation de la recevoir et de l'administrer, de sa réitération et de sa reviviscence, du lieu, du temps et de ses cérémonies, puis il finit par un appendice sur le Droit de l'Eglise Orientale en la matière.

Le R. P. Cappello a suivi dans cet ouvrage la même méthode que dans ses ouvrages précédents. Il se place non seulement au point de vue strictement canonique, mais aussi et largement au point de vue moral. C'est dire que l'ouvrage sera utile à beaucoup. Ceux qui ont déjà les volumes précédents se hâteront de faire venir celui-ci. Nous

attendons maintenant le traité de l'Ordre Sacré qui terminera la série. Le R. P. Cappello, professeur à l'Université Grégorienne de Rome, est trop avantageusement connu, pour qu'il soit nécessaire de recommander ses ouvrages. Ce volume sur l'Extrême Onction ne manquera pas non plus d'être apprécié des Orientaux, puisqu'ils y trouveront un appendice sur leur droit canonique.

P. Raymond CHARLAND, O. P.

R. P. Bernard KUHN, O. P. — "Les Prêcheurs" — 1 vol. 230 p. Les Editions du Cerf. Juvisy (Seine et Oise) France. 1931.

Certains parmi les profanes ou les demi-initiés accueilleront d'une moue indifférente les traités d'éloquence et tous les "*artes praedicandi*", fussent-ils signés d'un Sertillanges ou d'un Longhaye. Pourtant le *fiunt oratores* de Quintilien demeure vrai dans ce sens que l'on peut enseigner et apprendre à *bien parler*. Les résultats récemment obtenus dans nos écoles de ville, pensionnats et jardins d'enfance en fournissent la preuve. Mieux encore, je connais des prédicateurs *devenus* éloquents par l'emploi des moyens suggérés, unis au zèle intérieur et à la pratique de la chaire. Mais il faut convenir que là n'est pas le but direct des manuels de prédication.

Le R. P. Kuhn a, comme ses prédécesseurs, le dessein précis, limité de former des prédicateurs sachant se faire entendre sans ennui, à plus forte raison sans énervement, d'un bout à l'autre du sermon, par le commun des mortels bien disposés. Il prévient les jeunes contre le mauvais goût, les longueurs nuisibles, les saillies vulgaires, les tics et maladresses de tout genre dans le débit oratoire comme dans le choix des matières et la composition du discours. Il expose ses griefs (qui sont les nôtres) avec une saine vigueur, dans un style concret, aux incidentes chargées de sens, — et cela pour la partie négative. Positivement, comme le P. Sertillanges dans l'*Orateur Chrétien*, il apprend aux novices à se situer toujours dans le plan surnaturel ou bien à se taire : ce qui paraîtra la sagesse même, étant donné que les auditeurs soucieux d'entendre des choses proprement littéraires n'ont qu'à assister, là-bas, aux Conférences de l'Université des Annales, chez nous à celles de l'Alliance Française ou du Cercle Universitaire. Il leur apprend aussi à tenir compte, pour l'objet de la prédication, des nécessités actuelles, des besoins du populaire, et autant que possible de la saison liturgique. Passant aux grands modèles, il les mène à l'école du Maître des maîtres, Notre-Seigneur Jésus-Christ, au "père des Prêcheurs", saint Dominique, et au "patron des orateurs sacrés", saint Jean Chry-

sostome. Qui osera prétendre que ce soit en pure perte ? Autant vaut s'insurger contre un manuel de théologie pastorale ou un traité de bienséances ecclésiastiques.

En morale, rien de plus dangereux qu'un bon conseil accompagné d'un mauvais exemple. Ce danger est moins à craindre en pédagogie. Empêché physiquement d'appliquer toutes ses normes, le vénéré Père Gonthier fut parmi les siens le meilleur des maîtres dans l'art de la parole. Quant au R. P. Kuhn, il prêche ce qu'il enseigne, et de la façon dont il enseigne à le prêcher. Son expérience personnelle défie l'espace sinon le temps ; il y a copieusement recours et la page où il daigne indiquer les nombreux pays par lui évangélisés ressemble à un indicateur de chemin de fer. Par exemple, autant de jours contient mai, autant de "Mois de Marie" contiennent les cartons du dévoué cithariste de la Vierge. Ce "labeur du prêcheur" qu'il expose d'une plume nerveuse, sobre et variée, il le connaît donc à fond pour s'y être livré avec acharnement. *C'est une autorité.*

Nous sommes heureux de pouvoir recommander ce volume aux prêtres en général et aux supérieurs des séminaires, noviciats et scolasticats.

M.-A. LAMARCHE, O. P.

DERFLA. — "Recueil de Poésies". — Alfred Carrier, éditeur, Montréal, 1931.

Ce beau livre, enrichi d'une intéressante préface de Mgr Camille Roy et d'une notice biographique de l'auteur par Mgr Eugène Lapointe, contient une collection de courts poèmes, la plupart d'inspiration religieuse, composés par l'abbé Alfred Tremblay pour *L'Oiseau-Mouche* et *L'Alma Mater*, deux journaux mensuels publiés aux Grand et Petit Séminaire de Chicoutimi. "Derfla" est le pseudonyme de l'auteur. C'est le prénom Alfred lu à rebours.

L'on sait que l'abbé Alfred Tremblay est décédé au Séminaire de Chicoutimi le 9 décembre 1921, après une carrière sacerdotale totalement consacrée à l'éducation de la jeunesse. Déjà M. le Chanoine Duchesne avait songé à réunir en volume l'oeuvre poétique de ce prêtre vénérable. Ayant été empêché d'exécuter son projet, il offrit gracieusement toutes les sources à l'éditeur du présent ouvrage qu'on ne saurait convenablement aborder sans songer que toutes les pièces qu'il contient datent de dix, vingt et trente ans. C'est dire que dans le *Recueil de Poésies* de *Derfla*, l'intérêt historique prime sur l'intérêt poétique.

L'auteur de la préface a caractérisé de la façon suivante,

et qui semble juste, la valeur artistique du recueil : "Tous les poèmes, graves ou légers, dont est rempli le recueil que nous présentons au lecteur, ne sont sûrement pas impeccables. Si l'abbé Tremblay fut une âme essentiellement lyrique, il fut aussi parfois un peu négligent. Ce poète resté très jeune par ses enthousiasmes faciles, le fut aussi toujours par la brièveté de son effort. C'est la jeunesse qui fait à la fois le charme, la grâce et la déconcertante inégalité de ses strophes. Rimant surtout pour ses chers élèves, il garda au fond de son âme la fraîcheur, la spontanéité, mais aussi l'allure un peu irrégulière et fantaisiste de ses chers admirateurs. Il arrive souvent que les strophes, même sous un souffle suffisant, traînent de l'aile, ou ne s'envolent pas assez vigoureusement. Le poète ne s'applique pas toujours assez à éviter l'expression banale, pour donner à ses vers la beauté nouvelle que cherche le lecteur." Au sujet d'une pièce intitulée : *Le Lac*, (*Recueil*, page 96) et publiée en 1920 dans le *Terroir* de Québec, M. Damase Potvin, originaire de Chicoutimi, alors directeur de cette revue, n'a pas hésité à écrire : "Dans notre humble opinion et sans exagération, c'est la plus belle et la plus émouvante qui ait encore été écrite dans notre Canada français." Si un paragraphe peut suffire à la rigueur pour qualifier le mérite littéraire du *Recueil de Poésies de Derfla*, il faudrait par contre tout un volume pour en expliquer les faiblesses. A part quelques rares non moins que brillantes exceptions, bien peu de nos prêtres voués à l'enseignement secondaire dans nos collèges classiques, ont offert jusqu'ici à nos lettres, à notre éloquence, à nos sciences et à notre philosophie, une contribution de quelque importance. L'on peut s'en étonner si l'on songe que chacun de nos petits séminaires et collèges compte un et deux professeurs en rhétorique, en sciences et en philosophie. Si le talent poétique de *Derfla* a pu se faire jour — et combien tardivement —, que d'autres talents similaires sont demeurés dans l'ombre. La raison en est, qu'étant astreints à une tâche aussi obscure et ingrate que méritoire et bienfaisante, celle de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse, nos prêtres des collèges classiques adonnés en plus à de nombreuses occupations pastorales, n'ont pu se consacrer autant que l'exige le succès, à ce pour quoi ils éprouvaient naguère un si vif attrait et qui les eut conduits à la plénitude de leurs talents. Ce n'est pas un blâme puisque nos professeurs des collèges classiques ont fait beaucoup mieux que de travailler à leur propre gloire en maintenant chez nous les saines traditions intellectuelles latines et françaises ; mais nous serions heureux toutefois de retrouver dans les cahiers de nos maîtres actuels la matière de quelques beaux volumes. La reconnaissance de leurs anciens élèves publierait si volontiers les résultats de leur travail.

A. SAINT-PIERRE, O. P.

Maurice HEBERT. — "D'un livre à l'autre". — Editions Albert Lévesque, Montréal, 1932.

Ce nouveau tome d'une petite encyclopédie de littérature nationale constitue un fort beau volume rempli de choses intéressantes à de nombreux points de vue. Qu'on en juge par les thèmes généraux qui en classifient la matière : I.—*Critique d'art : satire, morale et psychologie*; II.—*A la claire fontaine*; III.—*Quelques prix David*; IV.—*Un Ontarien se penche sur notre littérature*; V.—*Au tournant romanesque de nos lettres*. Quel beau choix de titres pour les auteurs embarrassés. Il faut de plus attribuer au nouveau volume de Monsieur Maurice Hébert le mérite appréciable d'avoir, grâce au prisme de l'auteur, assuré la survivance plus que compromise de certaines oeuvres littéraires.

Il y a cependant des morts qu'il aurait mieux valu ne pas embau-mer. Une courte analyse du nouveau livre de Monsieur Hébert, publiée par "Hervé Griffon", dans *L'Action Catholique*, (numéro du 21 septembre), a signalé, non sans une pointe de malice assez aiguë, cette extrême bienveillance du critique. Nous pourrions ajouter que si cette bienveillance devenait systématique, elle serait tout à fait préjudiciable à nos lettres. Le moment est venu, ce nous semble, d'une critique modérée et justicière à la fois, qui chassera du domaine des lettres le parasite et l'importun. En servant les meilleurs, elle fera déguerpir les moins bons et finira par mettre en lumière nos oeuvres marquantes. La talent médiocre exalté outre mesure finit par tromper le lecteur et introduire dans son esprit un doute parfois injustifié sur sa propre estimation.

Monsieur Maurice Hébert a du talent, de l'expérience et de la facilité. Il écrit dans un style souple, alerte, agréable, qui ne laisse presque jamais percer l'effort ou l'embarras. Plusieurs de ses jugements feront loi ; nous en adoptons pour notre part un bon nombre. Nous aurions aimé toutefois, dans la manière d'apprécier certains ouvrages, une différence plus marquée, provenant du mérite de l'oeuvre elle-même et abstraction faite des intentions ou de la bonne volonté des auteurs. Que penser, par exemple, du préambule tout au moins singulier de la page 199, au sujet de *L'Homme qui va ?* Un simple paragraphe spontané et sincère eut autrement qualifié cette *obsession sensuelle de l'inaccessible...*

Quoi qu'il en soit, au point de vue historique, *D'un Livre à L'autre* constitue un document précieux qu'aucune histoire de notre littérature — même si elle n'accorde qu'une bien piètre attention au tournant romanesque de nos lettres — ne pourra se permettre d'ignorer. Mais l'historien aura soin d'ajouter : "Monsieur Maurice Hébert a vu les

choses de très haut, de si haut, qu'il n'a pas aperçu les nuances et les reliefs. Relisons chacun des livres qu'il louange avec une si inaltérable complaisance et nous verrons ce qui en est."

A. SAINT-PIERRE, O. P.

Cardinal de BERULLE. — "Vie de Jésus". — Editions du Cerf. Juvisy, (Seine et Oise).

Les Editions du Cerf ne publient que des ouvrages de valeur. La réédition de la belle Vie de Jésus du Cardinal de Bérulle en est encore une preuve. Pour ceux qui ignorent le contenu de ce précieux petit livre, disons que c'est un ensemble d'élévations très belles et très riches en doctrines sur le mystère de l'Incarnation. Le rôle joué par Marie dans ce grand mystère est magnifiquement exposé. C'est un vrai traité de Mariologie. Après l'avoir lu, on comprend mieux l'extraordinaire, l'unique grandeur de cette femme "bénie entre toutes les femmes", la Très Sainte Vierge Marie. Bérulle, par des considérations personnelles et profondes nous aide à entrer dans le mystère de la maternité de la Vierge : une créature devenant la Mère du Créateur. On peut croire avec Henri Bremond que c'est ce traité qui a servi de base à l'ouvrage si connu du Bx Montfort : "Le Traité de la Vraie dévotion à Marie."

Jean DERMINE. — "L'Education Chrétienne de la Personnalité". — Un vol. in-8 (14 x 20) 244 p. — 20 fr. belges, 13,50 fr. français.

Composé à la demande de l'Association catholique de la Jeunesse belge féminine, cet ouvrage a pour but de fournir une base doctrinale à ses études et à ses travaux.

Dans un premier chapitre l'auteur définit le but de l'éducation qui est essentiellement la formation de la personnalité, question complexe qui entraîne de nombreuses considérations psychologiques et théologiques. Dans les chapitres suivants se pose la question de l'autorité dans l'éducation. Il faut étudier à la lumière de l'Encyclique, le rôle, les droits, les devoirs des Parents, de l'Eglise et de l'Etat dans cette mission.

Ces premiers chapitres forment une étude théorique d'un intérêt général. Ils contiennent les bases d'une philosophie de l'éducation. Les deux derniers chapitres sont plus particuliers. Ils examinent les problèmes que posent l'adolescence et l'éducation de la jeune fille.

R. P. NOBLE, O. P. — "Les Passions dans la Vie Morale".—

1.—*Psychologie de la Passion*. II.—*Moralité de la Passion*. Deux volumes in-8 couronne (12 x 10) 300 pages chacun. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Dans un précédent ouvrage : *La Conscience morale*, le R. P. Noble inaugurait une psychologie de la vie morale. Ce n'était encore qu'une vue d'ensemble, une présentation brève des principaux aspects de la conscience. "Cette initiation à la morale thomiste, écrivait M. Et. Gilson, est d'excellente qualité." Dans son nouvel ouvrage, en deux volumes : *Les Passions dans la vie morale*, le R. P. Noble étudie la psychologie et la moralité des passions. Notre vie intérieure est une lutte incessante : la passion tend à absorber la conscience, à troubler son discernement ; sa force d'envahissement est encore accentuée par l'habitude et le tempérament héréditaire. Cependant, la raison peut refouler les excès de la passion, modérer ses ardeurs, capter sa force et finalement l'employer à de vertueuses réalisations. Notre sensibilité peut devenir vertueuse : les vertus surnaturelles de force et de tempérance ont pour économie définitive de transposer jusqu'à l'amour de Dieu l'utilisation de la passion. Celle-ci peut donc devenir un enrichissement de la vie morale et spirituelle.

Précédemment, le R. P. Noble avait ébauché la solution du problème dans un petit livre : *L'Education des passions* — aujourd'hui épuisé — et qui était une oeuvre de vulgarisation avec but pédagogique. Dans son nouvel ouvrage, le P. Noble reprend à fond le problème et lui donne toute son envergure. Il l'étudie à travers la riche substance des traités moraux de saint Thomas et en s'aidant des analyses de la psychophysiologie moderne. Son exposé et son style n'ont rien de technique ni d'abstrait mais sont vivants, suggestifs et adaptés à tous les esprits cultivés.

R. P. M.-J. LAGRANGE, O. P. "M. Loisy et le Modernisme".—

A propos des "Mémoires". Les Editions du Cerf. Juvisy, 1932.

M. Loisy a publié ses *Mémoires*. Il y est fidèle à la loi du genre, qui est de s'enfermer dans sa propre vision des choses et de se complaire en ses amertumes.

Il était bon qu'un des rares témoins des débuts de la crise religieuse évoquée dans ces pages vînt confronter ses souvenirs et ses documents avec le récit de M. Loisy. Personne assurément n'était ici témoin

plus qualifié que le R. P. Lagrange. Il a cru d'ailleurs s'acquitter d'un haut devoir.

"Je voudrais, combattre une fois de plus, si imparfaitement que ce soit, des opinions qui me paraissent avancées sans de solides fondements. Il ressort des trois volumes des *Mémoires* que M. Loisy a été jugé injustement par l'intransigeance de l'Eglise, et que sa doctrine, si sévèrement condamnée, n'était que le verdict d'une critique devant laquelle l'Eglise devra faire amende honorable pour se sauver...

"Je voudrais montrer, au contraire, que l'Eglise ne pouvait se soustraire au devoir de condamner ce qui était une très grave hérésie. Ceux qui pour qui la chose était encore douteuse, seront étonnés que l'autorité ait supporté si longtemps de paraître dupe d'une équivoque calculée."

Dans une première partie, historique, l'auteur suit donc pas à pas le récit des *Mémoires*, depuis les années de Séminaire, jusqu'au Jubilé de 1927. On lira avec un intérêt particulier ce qui concerne la *Revue Biblique* ou l'institution par Léon XIII de la *Commission Biblique*.

Une seconde partie, très dense, caractérise l'entreprise religieuse de M. Loisy et met en évidence l'arbitraire de sa thèse essentielle : le relativisme du dogme, établi par l'étude critique de la Bible. Le point central choisi par l'auteur — le sens de l'Evangile sur la personne de Jésus-Christ — nous vaut un précieux aperçu des systèmes exégétiques qui se sont succédé depuis trente ans.

"Pourquoi, conclut l'auteur, ne pas revenir à cette doctrine si bien liée à l'histoire, qui s'explique si bien à la seule condition d'admettre une intervention de Dieu dans le monde, même une insertion de Dieu dans l'humanité ?"

On comprend du reste que l'intérêt de cet ouvrage dépasse, et de loin, celui d'une simple "réponse", même compétente et opportune. Clair, précis, documenté, il vaut par lui-même, et, mieux que les trois énormes et souvent fastidieux volumes publiés par M. Loisy, il est fait pour "servir à l'histoire religieuse de notre temps." C'est un témoignage et une définitive mise au point. Il sera lu avec le plus vif intérêt par ceux mêmes qui n'auront pas eu le courage d'aller jusqu'au bout des *Mémoires* "à propos" desquels il fut écrit.

René NIHARD. — "La Méthode des Tests". — Pour initier les Educateurs. — Collection "Les Sciences et l'Art de l'Education". Les Editions du Cerf, Juvisy. 1932.

La méthode des tests connaît, en certains pays, une vogue peut-

être excessive. Pour l'appliquer correctement, il faut en même temps que du sens critique, une préparation spéciale. Mais à des éducateurs avertis elle peut rendre et a déjà rendu de très réels services.

M. Nihard s'est proposé "de condenser en un petit nombre de pages l'essentiel d'une littérature déjà surabondante et surtout d'exposer brièvement, mais clairement et exactement, certaines questions importantes touchant les principes ou l'application de la méthode".

Les spécialistes apprécieront l'étendue de son information et la valeur scientifique de son exposé.

Mais surtout les éducateurs de langue française lui sauront gré de leur fournir un ouvrage dont ils sentaient le besoin. Plus que jamais ils mesurent l'importance des appréciations qu'ils portent sur leurs élèves. La répartition des écoliers par classes ou divisions entraîne des responsabilités ; à plus forte raison, la sélection, l'orientation professionnelle. Il faut des méthodes aussi objectives que possible pour opérer cette discrimination. Il ne faudrait pas non plus confondre les capacités réelles de l'élève avec son acquis scolaire. Si la méthode des tests peut remédier à l'insuffisance de nos épreuves traditionnelles, le moment n'est-il pas venu d'y recourir ?

G.-C. RUTTEN, O. P. — "La doctrine sociale de l'Eglise", résumée dans les Encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Les Editions du Cerf, Juvisy. Etranger : 16 fr. Relié toile : 20 fr.

Le 15 mai 1931, devant un immense auditoire de pèlerins du monde ouvrier, en présence du corps diplomatique et de plus de deux cents évêques, le Souverain Pontife célébrait le 40^e anniversaire de la publication de l'Encyclique "*Rerum Novarum*" sur *La Condition des ouvriers*, et promulguait une nouvelle encyclique sociale. Il exprimait en même temps l'espoir que les Catholiques de tous pays s'efforceraient de mettre en pratique la doctrine sociale de l'Evangile.

La nouvelle Encyclique aussi solennellement promulguée a été lue, relue, commentée dans tout l'univers chrétien. Cependant les propagandistes de nos oeuvres sociales catholiques souhaitaient d'en voir exposer et expliquer le contenu dans un manuel simple, clair et pratique, bien adapté à leur rôle de défenseurs et humbles propagateurs des enseignements de l'Eglise. Le R. P. Rutten a cédé à leurs sollicitations ; pour eux, il a écrit en onze chapitres un commentaire bref et pur de la Lettre "*Quadragesimo anno*".

Il en donne d'abord une vue d'ensemble et retrace l'évolution des

idées sociales dans les milieux catholiques. Puis il distingue les principales questions traitées : la propriété, le travail, la mission sociale de l'Eglise et de l'Etat, le rôle des organisations ouvrières, le danger des théories socialistes, etc.

Il y a joint le texte officiel des deux Encycliques avec des tables détaillées, qui font de cet élégant petit volume le manuel idéal de l'action sociale catholique.

C. BELLET. — "Le Rosaire Médité". — Opuscule de 110 pages, papier glacé (18 x 12). Prix : 4 fr. 50 ; franco, 5 fr.

Impatiemment attendu, cet opuscule, enfin, vient de paraître.

En voici le résumé succinct :

Avant-propos : Qu'est-ce que le Rosaire ? Excellence du Rosaire. Le Rosaire, "secret de sainteté".

Méditations des mystères : Brèves, claires, nourries de la moëlle de l'Ecriture et des Pères, ces méditations pénètrent l'âme d'une onction suave, y répandent la lumière, l'excitent à l'amour.

Quinze tableaux de Maîtres, sur ces mêmes mystères et placés en regard de chacun d'eux, donnent à celui qui les contemple l'impression intense de vivre réellement ces scènes, admirable résumé de la vie du Christ et de sa Mère.

Méthode pratique de récitation : C'est la méthode du Bx Grignon de Montfort. Une prière initiale invite l'âme au recueillement, la prépare à la récitation et à la méditation du Rosaire.

Viennent ensuite, l'offrande des quinze mystères et la demande de grâce propre à chacun d'eux.

Débordante de confiance et d'amour, une dernière supplication confirme dans l'intime assurance d'avoir amoureusement conquis le cœur de la Vierge, et d'entendre tomber de ses lèvres, la promesse d'une très spéciale et toute maternelle protection.

Opuscule éminemment pratique : pour beaucoup, révélation d'un "secret de sainteté"; pour d'autres, les fervents du Rosaire, nouveau stimulant dans la dévotion chère entre toutes au Cœur de Marie. S'adresser à la "Revue du Rosaire", Saint-Maximin (Var).

1. — Almanach du "Propagateur des trois Ave Maria", 1933.

Cet almanach, déjà si connu et apprécié, se présente sous une belle couverture en couleurs, reproduction artistique de l'Annonciation de

Fra Angelico. Dans le texte, abondamment illustré, on lira avec intérêt "La Fille de Caïphe", émouvante pièce évangélique en un acte (sans droits d'auteur), une touchante "Nuit de Noël", — une notice sur le Bienheureux Noël Pinot, le martyr vendéen, etc... Les Missionnaires ne sont pas oubliés et une lettre venue des antipodes retrace leurs luttes, leurs victoires, dit leur reconnaissance envers N.-D. des Trois *Ave Maria*. Textes et gravures remettent en mémoire les grandes manifestations en l'honneur de l'Eucharistie (Dublin) et de Notre-Dame (Marseille, Le Puy, etc.). Enfin un bel article de M. l'abbé Habault : "Ça, c'est chic", rappelle et justifie l'érection de la Basilique de N.-D. de la Trinité à Blois : les travaux sont commencés grâce à des dons généreux (l'Almanach en cite quelques-uns) et tous voudront aider à l'entière réalisation de cette grande oeuvre.

Ce bel et bon almanach est en vente aux Bureaux du "Propagateur des Trois *Ave Maria*", Blois. Prix, franco : 1 fr. 60 et 16 fr. la douzaine. Etranger : 2 fr. et 20 francs la douzaine.

II. — Almanach du "Petit Propagateur des trois *Ave Maria*", 1933.

Orné lui aussi d'une superbe couverture, reproduction en trichromie de la belle "Nativité" de F. Lippi, cet almanach intéressera et édifiera les petits, et même... les grands. Très nombreux articles, parmi lesquels nous signalerons des Contes de Noël : "Deux Noël" et "Le Sacrilège de Charlotte", puis la "Vocation de Claudet". Plusieurs récits montrent combien la prière des petits est puissante sur le coeur de Notre-Dame. D'autres parlent de nos Missionnaires, soit ceux de France : "Adieu Triomphal" ; soit ceux de l'étranger : "Jeannot". — Une histoire ancienne... mais si intéressante : "Sept minutes de Pie IX", une poésie, ancienne aussi, mais rajeunie : "Il était trois petits enfants", et des lettres authentiques. (Elles sont reproduites en *fac-simile* qui montrent la générosité des petits envers Notre-Dame, complètent ce charmant almanach.

Franco : 1 fr. 35 et 13 fr. 50 la douzaine. Etranger : 1 fr. 85 et 18 fr. 50 la douzaine. A la même adresse.

Son compte de banque est son assurance contre le chômage.

L'homme vraiment prévoyant qui ne compte pas sur les autres pour l'aider dans le besoin, maintient un compte de banque bien garni lui permettant de parer au chômage.

Commencez dès maintenant à épargner en prévision des jours sans travail.

QUE VOTRE COMPTE DE BANQUE CONSTITUE POUR VOUS L'ASSURANCE DONT VOUS AVEZ BESOIN CONTRE LE CHOMAGE.

Nos petites banques à domicile vous aideront à épargner.

La Banque Provinciale du Canada

"Où les épargnants déposent"

Edm. Leblanc,
gérant local.

Succursale
Saint-Hyacinthe

ASGRAIN & HARBONNEAU
Limitée

PHARMACIENS EN GROS.

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul, - - MONTREAL.

Demandez notre Catalogue.

Dominion Blank Book Co.

LIMITED
SAINT-JEAN, Qué.

Manufacturiers de livres à feuilles mobiles,
Livres de Comptabilités reliés.

ENVELOPPES

Notre catalogue vous sera envoyé sur demande.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Téléphone Bell 401

J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE

CHAUSSURES, CLAQUES, VALISES, Etc.

143, rue Cascades — — Saint-Hyacinthe

Desmarais & Robitaille Limitée

Marchands d'ornements d'église et d'articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

121, Rideau, Ottawa — 145, Church, Toronto

Notre maison d'Ottawa peut expédier des vins pour fins sacramentelles dans toutes les parties de la puissance du Canada.

Téléphonez ou écrivez à

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE

rue SAINT-DENIS

120a rue NOTRE-DAME

SAINT-HYACINTHE

ou à

TROIS-RIVIERES

Tél: 654

Tél: 925

pour avoir tous les renseignements concernant notre

COURS COMMERCIAL bilingue — rapide — pratique.

DONAT COTE, *Directeur.*

Téléphone 27

Résidence 891

C. J. HUBERT

GRAINS ET FARINES

100, rue Saint-Antoine, — Saint-Hyacinthe

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité*: LES PRESCRIPTIONS. — Articles de toilette. — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL". Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs. — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

*J.-H.-E. BRODEUR, propriétaire*Dentiers, Ponts, Obturations
de tous genres.

RAYONS "X"

Ouvrage de première classe
seulement**Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.***CHIRURGIEN-DENTISTE*

Membre du Dispensaire Antituberculeux des comtés de Saint-Hyacinthe et Rouville.

Spécialité: Chirurgie Buccale, Extraction

Dentiers le même jour sur engagement.

Prix raisonnables

Satisfaction garantie

Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

79, rue Saint-Anne,

Saint-Hyacinthe

Téléphone 80

THES
EPICESCAFES
GELEESCACAO
ESSENCES

Nos 37 années d'expérience sont une garantie pour vous.

J. A. SIMARD & CIE

5 7 est, rue Saint-Paul — — MONTREAL

MONTREAL et NEW-YORK

Tél: MAin 0103

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ASSURANCE-VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITE.

La Société des Artisans Canadiens-Français

Fondée en 1876

La plus forte institution française d'assurance
en Amérique pour les hommes, les femmes
et les enfants.

Effectif	75,000 membres
Fonds accumulés	\$13,500,000.00
Assurance en force	\$55,000,000.00

CE QU'ELLE EST:

Une véritable école de formation à la pratique de l'épargne
et à la judicieuse administration du revenu;

Un rampart puissant contre les infiltrations anti-religieuses
et anti-nationales;

Une force vive pour la réalisation de notre émancipation
économique.

*Ses différentes combinaisons d'assurance vous
donnent le choix entre maints avantages.*

La Société des Artisans Canadiens-Français fait affaires dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Alberta, Saskatchewan et dans les Etats du Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York et Michigan.

Plus de 800 succursales et bureaux de perception au Canada
et aux Etats-Unis.

Siège social: MONTREAL.

Accueil, renseignements et publicité:
924, rue SAINT-DENIS

Secrétariat, administration et bureau médical:
930, rue SAINT-DENIS

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Téléphone Bureau: 120

Résidence: 418

J. O. DUPRAS

NEGOCIAN EN

GRAINS, FARINES et GRAINES de SEMENCE

Dépositaire des célèbres farines à pâtisserie

FIVE ROSES et JUBILE

29, rue Laframboise, — — Saint-Hyacinthe



Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Etablie en 1879

Au-delà de 1,200 INSTRUMENTS ont été construits par cette maison pour le CANADA, les ETATS-UNIS, les ANTILLES, et l'AMERIQUE DU SUD.

ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT - HYACINTHE, P. Q.

LA MAISON

Dupuis Frères

LIMITÉE

sert avec satisfaction la population de Montréal
et de toute la province.

MAGASINS:

865 Est, Ste-Catherine,
PLateau 5151

COMPTOIR POSTAL:

Coin St-Laurent et St-Viateur
CRescent 3131

TRACEZ-VOUS UN PROGRAMME

L'épargne et le placement méthodiques vous assurent l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Prenez des habitudes d'économie. Ouvrez un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$155,000,000

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Capital Trust Corporation

LIMITÉE.

10, rue METCALFE, - OTTAWA, Canada

Capital Autorisé: \$2,000,000.00

Intérêt payé sur dépôt: 4% et 5½%

Spécialité: Prêts aux Institutions Religieuses

Consultez-nous lorsque vous désirez emprunter.

Imp. L'Oeuvre de Presse Dominicaine.